Des preuves avant tout

RAPPORT ANNUEL 2011/2012

La savoir au service du public

Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

Conseil des académies canadiennes
180 rue Elgin, bureau 1401
Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Tél: 613.567.5000 | Téléc: 613.567.5060

www.sciencepourlepublic.ca

@scienceadvice

Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

Table des matières

Mot de la présidente du conseil des gouverneurs 2

Mot de la présidente 3

Introduction 4

- Évaluations : des preuves pour appuyer des politiques publiques judicieuses 5
- Évaluations complétées 5
- Évaluations en cours en 2011-2012 9
- Nouvelles questions d'évaluation pour 2012-2013 12
- Les évaluations complétées : un impact soutenu 15

Au sujet du Conseil des académies canadiennes 18

- Vision, Mission, Proposition de valeur 19
- Académies membres 20
- Mise en œuvre du plan stratégique du CAC 21
- Le Conseil des académies canadiennes en chiffres 26
- Conclusion 27
- Experts bénévoles actifs en 2011-2012 28

Annexes 42

- Annexe I – Conseil des académies canadiennes – Profil de l'organisme 43
- Annexe II – Conseil des gouverneurs, comité consultatif scientifique et personnel du Conseil des académies canadiennes 46
- Annexe III – États financiers : Exercice 2011-2012 50
- Annexe IV – Énoncé des politiques et des procédures de placement 56

Mot de la présidente du conseil des gouverneurs

Il y a un an, le Conseil des académies canadiennes (CAC) a publié son plan stratégique, *L'impact du savoir.* Ce plan, destiné à orienter les activités du CAC jusqu'en 2014, établissait pour l'organisation six objectifs stratégiques. Le présent rapport annuel décrit les activités menées par le CAC au cours de la dernière année pour atteindre ces objectifs, ainsi que les efforts qu'il a déployés pour produire des évaluations fondées sur des preuves de très grande qualité.

Je tiens à souligner deux volets qui revêtent une importance particulière pour le conseil des gouverneurs : les relations avec les trois académies membres fondatrices et les efforts visant à diversifier la clientèle du CAC.

En ce qui concerne le premier volet, la dernière année fut marquée par l'élaboration et la publication d'un *Énoncé de compréhension commune*. Cet énoncé, auquel ont collaboré la présidente du CAC, Elizabeth Dowdeswell, et les présidents des académies membres, guidera la collaboration future entre les quatre organisations. Cet énoncé a pour but de créer un réseau de synergies entre les ressources intellectuelles en vue de renforcer la capacité de fournir des conseils scientifiques crédibles, indépendants et fondés sur des données probantes pour appuyer l'élaboration de politiques publiques rationnelles au Canada. L'atteinte de ce but nécessitera un engagement à long terme en matière de confiance mutuelle entre les quatre organisations; l'*Énoncé de compréhension commune* constitue une première étape importante vers la poursuite de cette collaboration.

Le second volet que je souhaite souligner est la diversification de la clientèle du CAC. Aujourd'hui, plus que jamais, cette diversification est essentielle à la viabilité à long terme du CAC. Je suis ravie, par conséquent, de constater que le CAC a consenti des efforts considérables pour sensibiliser les universités, les divers ordres de gouvernement et les décideurs politiques en général à ses travaux. Ces efforts portent déjà fruit, puisque deux évaluations ont été lancées, la première à la demande d'un consortium d'universités canadiennes dotées d'une expertise et d'un intérêt pour l'océanographie, et la seconde, sur les incidences socioéconomiques des investissements dans l'innovation, à la demande de la province de l'Ontario. Je suis certaine qu'il ne s'agit que d'un début et que le nombre d'évaluations répondant aux besoins de commanditaires autres que le gouvernement fédéral ne cessera de s'accroître. Ces deux nouvelles évaluations témoignent également du fait que le CAC suscite une confiance de plus en plus grande au pays en tant que représentant de premier plan de l'excellence et de l'analyse de preuves. Le conseil des gouverneurs du CAC est fier de contribuer à l'orientation stratégique de l'organisation, que ce soit sur ces deux plans ou dans de nombreux autres domaines d'activités.

Cela sera toujours le cas; toutefois, certaines autres choses ne sont pas éternelles. En 2011-2012, le conseil des gouverneurs a vu certains de ses membres quitter l'organisation, soit Preston Manning, John McLaughlin, Danial Wayner, Catharine Whiteside et Roderick A. Macdonald, à qui il a témoigné sa reconnaissance pour leur précieuse collaboration. Nous avons par ailleurs été heureux d'accueillir les nouveaux membres : John Cairns, Marie D'Iorio, Jeremy McNeil et Axel Meisen. Le comité consultatif scientifique, qui supervise les évaluations, a également vécu des changements, notamment le départ de Louis Fortier, Donald Johnston et de William Pulleyblank et l'arrivée de Murray Campbell et de Robert Watson. Je suis convaincue que l'expertise qu'apporteront ces nouveaux membres favorisera l'atteinte des objectifs du CAC au cours des années à venir.

De plus, comparativement aux années précédentes, je suivrai les travaux de l'organisation de plus loin. Après avoir été membre du conseil des gouverneurs depuis que le CAC existe, et présidente depuis 2007, je quitterai cette fonction en septembre 2012. J'ai eu le privilège de travailler avec des membres du conseil des gouverneurs extrêmement talentueux et dévoués au cours de mes années au CAC. Je quitte avec un grand sentiment de fierté concernant l'évolution du CAC, avec une certaine tristesse de laisser une organisation dont j'ai adoré faire partie, mais également avec la conviction que le CAC a établi les bases sur lesquelles il pourra compter pour s'épanouir pendant des années et en sachant qu'il continuera d'accorder la priorité aux preuves.

Cordialement,

Elizabeth Parr-Johnston, C.M.
Présidente du conseil des gouverneurs

Mot de la présidente

L'année 2011-2012 a vu le CAC fonctionner à plein régime. Les trois évaluations achevées, les sept en cours et les six en préparation témoignent de la confiance accordée par les décideurs politiques aux évaluations indépendantes, expertes et fondées sur les preuves produites par le CAC ainsi que de l'importance qu'ont ces évaluations pour le processus décisionnel. Au cours de la dernière année, j'ai rencontré des représentants des gouvernements provinciaux et fédéral pour porter à leur attention l'aptitude du CAC à fournir les preuves dont ils ont besoin pour asseoir leurs décisions. Il est particulièrement gratifiant, par conséquent, de constater que l'éventail des questions et des commanditaires, dont certains n'avaient jamais sollicité l'expertise du CAC, s'élargit.

Produire autant d'évaluations constitue un formidable défi pour toute organisation. En effet, il est plus qu'évident que nous ne pourrions songer à relever un tel défi sans la collaboration d'un grand nombre des plus brillants cerveaux du Canada, mais aussi du monde. Par leur participation, qui est entièrement bénévole, ils fournissent l'énergie et l'engagement qui rendent possibles nos évaluations.

Je suis heureuse qu'en 2011-2012, le CAC ait mis sur pied un programme de reconnaissance destiné à remercier les bénévoles dont la contribution est si importante pour nos travaux. Nous avons toujours été reconnaissants de la participation de nos bénévoles — et maintenant nous le leur disons, ainsi qu'au reste du pays, plus souvent et plus directement. Je saisirai avec plaisir toutes les occasions qui se présenteront de souligner leur participation et de les remercier personnellement.

Plusieurs de nos bénévoles sont membres de nos académies membres fondatrices, soit la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé. Dès le tout début, le CAC s'est largement appuyé sur la participation de ces académies pour réaliser ses travaux. Cette année, nous avons élargi notre collaboration d'un cran en ratifiant avec elles un *Énoncé de compréhension commune*. Par le biais de cette entente, nous nous sommes tous engagés à continuer de collaborer dans nos efforts mutuels visant à éclairer l'élaboration des politiques au Canada. J'espère que notre collaboration continuera de s'épanouir au cours des années à venir.

Je tiens à reconnaître la direction stratégique exercée par le conseil des gouverneurs ainsi que les conseils prodigués par note comité consultatif scientifique. Leur dévouement au service de la réussite du CAC joue un rôle important dans nos réalisations. J'aimerais particulièrement témoigner ma reconnaissance et ma gratitude à Elizabeth Parr-Johnston, présidente du conseil des gouverneurs, qui a été membre du CAC dès le tout début, et présidente du conseil des gouverneurs depuis 2007. Elle a guidé le CAC au cours des différents stades de son développement. Sa présence nous manquera beaucoup, mais nous pouvons nous consoler en songeant au fait qu'elle quitte une organisation qui a acquis la vitalité et la vision nécessaires pour se développer en s'appuyant sur les bases qu'elle a jetées.

Je tiens aussi à remercier pour leur dévouement le personnel et les stagiaires du CAC, lesquels sont toujours prêts à en faire un peu plus. C'est un truisme que d'affirmer que nous ne pourrions exister sans eux, mais c'en est un que nous ne saurions exprimer trop souvent.

Finalement, j'aimerais remercier la myriade de commanditaires du CAC. Leur confiance envers le travail du CAC et leur engagement à appuyer l'élaboration de politiques sur des preuves nous inspirent.

Cordialement,

Elizabeth Dowdeswell
Présidente-directrice générale

Introduction

Introduction

Les Canadiens et leurs gouvernements sont actuellement aux prises avec des questions qui revêtent une importance énorme pour leur avenir et qui sont d'une complexité non moins grande. Qu'il s'agisse du dilemme entourant la façon de stimuler la croissance économique tout en jugulant les dépenses, des défis posés par le changement climatique, ou de la nécessité de maintenir la viabilité du système de santé dans le contexte du vieillissement de la population, les décideurs et les responsables politiques doivent faire des choix qui auront des répercussions durables et considérables pour notre pays.

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est une organisation indépendante, à but non lucratif, qui soutient l'élaboration au Canada de politiques publiques fondée sur des preuves en produisant des évaluations indépendantes qui font autorité. Les rapports du CAC procurent aux décideurs les connaissances scientifiques et les preuves dont ils ont besoin pour relever efficacement les nombreux défis auxquels est confrontée la société canadienne. Les éclairages que jettent les rapports enrichissent l'élaboration des politiques au Canada et renforcent la réputation du Canada dans le monde. Des comités multidisciplinaires d'experts bénévoles recueillent et synthétisent les preuves disponibles dans le but de relever les lacunes sur le plan des connaissances, d'établir les forces et les faiblesses du Canada et d'examiner les tendances internationales afin de décrire le contexte dans lequel les décisions doivent se prendre.

Le CAC retient l'acception englobante de « science », qui désigne ainsi tant les sciences naturelles, les sciences sociales, les sciences de la santé et le génie que les lettres.

Le présent rapport résume les activités menées par le CAC en 2011-2012 conformément aux objectifs établis dans son plan stratégique et fournit des détails concernant les évaluations achevées et celles toujours en cours. Ce rapport a pour but de renseigner les Canadiens sur l'engagement et la contribution bénévole qu'offrent les experts canadiens afin d'appliquer des données probantes aux questions qui comptent le plus pour les Canadiens.

Évaluations : des preuves pour appuyer des politiques publiques judicieuses

Les évaluations sont la raison d'être du Conseil des académies canadiennes. Elles sont le moyen par lequel le CAC, avec la participation d'éminents experts canadiens et étrangers, offre des analyses en profondeur de la science et des preuves qui concernent les questions les plus pertinentes pour les Canadiens. Les évaluations du CAC servent non seulement à éclairer les politiques publiques, leur but premier, mais également à susciter des débats publics et à jeter les bases à l'élaboration de programmes de recherche et d'outils d'enseignement dans les universités canadiennes.

Le CAC a eu une année extrêmement chargée et fonctionne à plein régime quant au nombre d'évaluations qu'elle a entreprises. En 2011-2012, le CAC a publié trois rapports d'évaluation et a travaillé à la préparation de sept autres rapports. En outre, à la fin de 2011, le CAC a reçu six questions d'évaluation supplémentaires du gouvernement fédéral et commence à planifier stratégiquement la recherche et la réalisation de chacun de ces projets d'évaluation.

Évaluations complétées

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le CAC a réalisé et publié trois évaluations en 2011-2012 :

- Des animaux en santé, un Canada en santé (le 22 septembre 2011)
- Des Canadiens qui font une différence (le 14 novembre 2011)
- Nouvelles technologies et évaluation de la sécurité chimique (le 17 janvier 2012)

« Ce rapport opportun et détaillé [Des animaux en santé, un Canada en santé] confirme l'approche du Canada en matière d'évaluation des risques pour la santé des animaux et corrobore les investissements que nous faisons dans ce domaine. Nous valorisons les compétences et les connaissances du CAC et nous examinerons le rapport en détail afin d'orienter les efforts soutenus que nous déployons pour améliorer la transparence de nos processus. »

Dr Brian Evans
Vétérinaire en chef du Canada

Des animaux en santé, un Canada en santé

Le bien-être des animaux et celui des humains sont indissociables et, en cette époque de mondialisation du commerce et de migration accrues, de densités de population plus fortes et de changement climatique, nous devons, plus que jamais, être en mesure d'évaluer les risques pour la santé des animaux si nous souhaitons préserver celle des humains. En effet, les récentes épidémies de SRAS, d'ESB et de grippe H1N1 ont montré à quel point cela est vrai.

Au nom de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a demandé au CAC d'évaluer l'état et l'étendue des techniques d'évaluation des risques pour la santé des animaux, notamment au regard des risques pouvant perturber la santé humaine.

Le CAC a publié le rapport du comité d'experts, qui était présidé par le Dr Alastair Cribb, professeur et doyen de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Calgary, en septembre 2011. Le comité a déterminé que bien que l'évaluation des risques pour la santé des animaux au Canada s'appuyait sur des fondements solides reposant sur la connaissance et l'expertise, les pratiques en matière d'évaluation des risques pouvaient être améliorées en adoptant une approche plus intégrée. Ces fondements pourraient être renforcés par la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures : renforcer l'expertise et la capacité du pays au plan des connaissances; élargir l'éventail des conséquences étudiées par rapport aux incidents liés à la santé des animaux; améliorer la communication entre les évaluateurs des risques, les gestionnaires et les parties prenantes; assurer une plus grande transparence dans la prise de décisions; et allouer les ressources requises pour réaliser des évaluations prospectives.

Une vidéo réalisée pour le site Web du CAC situe cette évaluation dans son contexte et en présente les principales constatations. L'accueil immédiat réservé à l'évaluation fut généralement favorable : plus d'une douzaine de journalistes ont participé à une séance d'information Web à l'intention des médias organisée en partenariat avec le Centre canadien science et médias. Des articles sur le rapport ont été publiés dans des quotidiens nationaux, des publications spécialisées en agriculture telles que *Western Producer* et

Lancement de l'évaluation Des animaux en santé, un Canada en santé

Le CAC a donné le coup d'envoi de la publication de l'évaluation sur la santé des animaux dans une ferme appartenant à l'école vétérinaire de l'Université de Calgary. Des vétérinaires de la région, des responsables de la santé publique et des évaluateurs du risque étaient présents. Un événement semblable a été organisé à l'Université de Guelph en novembre 2011, lorsque le CAC a participé à la troisième journée annuelle de la santé publique de l'université.

« Travailler avec le Conseil des académies canadiennes a apporté la rigueur voulue au processus d'évaluation et enrichi l'expérience des membres diversifiés et distingués de notre comité d'experts. La collaboration entre le CAC et l'ACSS est un succès sur lequel nous pouvons tous construire. »

Dr. Peter A. Singer
Président du comité d'experts sur la santé mondiale

sur des sites Web universitaires (de l'Université de Guelph et de l'Université du Maine par exemple). De nombreuses organisations ont également diffusé le communiqué de presse sur leurs sites Web. L'énoncé du vétérinaire en chef du Canada a reçu une importante couverture médiatique. Un certain nombre d'organisations et de particuliers ont annoncé la publication du rapport ou diffusé la déclaration du vétérinaire en chef sur Twitter.

Au cours des mois suivant la publication du rapport, l'Agence de la santé publique du Canada, en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, a organisé un atelier réunissant quelque 30 spécialistes de l'évaluation et de la gestion des risques et de domaines connexes. L'atelier avait pour but de développer une approche multidimensionnelle à la gestion des risques en tenant compte de l'évaluation du CAC. Un des principaux résultats de cette initiative fut la mise au point de nouvelles méthodes favorisant une collaboration accrue entre les organismes de protection de la santé humaine, animale et écosystémique.

À la fin de l'exercice 2011-2012, l'évaluation avait été distribuée à plus de 1 500 personnes et organisations et avait été téléchargée près de mille fois. Le CAC continuera de diffuser le rapport et de suivre son retentissement.

Des Canadiens qui font une différence

Cette évaluation, publiée en novembre 2011, fut une première pour le CAC — la première fois qu'il collaborait avec une autre organisation à une évaluation, dans ce cas, l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS). Le CAC a mené le processus d'évaluation au nom de l'ACSS. Le comité était présidé par Dr. Peter A. Singer, secrétaire aux affaires internationales de l'ACSS et directeur du Centre McLauchlin-Rotman pour la santé mondiale (McLaughlin-Rotman Centre for Global Health) de l'Université de Toronto.

Le rapport a fait état de trois constatations : l'augmentation de la portée et de la complexité des problèmes en santé mondiale va se poursuivre; une augmentation croissante des inégalités en santé mondiale dans le contexte de l'instabilité financière et économique qui continue d'affecter la communauté internationale et qui limite les investissements actuels et à venir dans le domaine de la santé mondiale; et les possibilités très intéressantes de nouer des partenariats internationaux entre le Canada et les pays à faible ou à moyen revenu. Le rapport relève cinq domaines où le Canada a la possibilité de poursuivre et d'augmenter sa contribution à l'état de la santé mondiale :

- la recherche sur la santé des Autochtones et la santé circumpolaire;
- les programmes de santé publique et la recherche sur les déterminants sociaux de la santé;
- les soins de santé primaires axés sur les communautés;
- les partenariats en éducation et en recherche sur la santé avec des pays en voie de développement;
- l'innovation en santé mondiale.

Le rapport souligne également la nécessité de faire appel aux jeunes et d'orienter leur enthousiasme et leur intérêt pour la santé mondiale vers des choix de carrière gratifiants et fructueux.

Suite à la publication du rapport, le comité a proposé un processus permettant d'avancer et de solliciter la participation des tous les membres de la communauté de la santé mondiale. Dans le cadre de ce processus, le président du comité,

« J'estime que ce rapport aura une grande influence dans le développement de nouveaux paradigmes en matière d'évaluation de la sécurité chimique, surtout considérant que plusieurs des membres du comité d'experts sont des chefs de file respectés dans leurs domaines et dont les recommandations bénéficient d'une grande crédibilité. »

Edward W. Carney, Ph. D.,
Predictive Toxicology Center
Université du Michigan

Dr. Peter Singer, a rencontré des représentants de ministères et d'organismes fédéraux qui jouent un rôle dans la recherche en santé mondiale. Les rencontres de la « phase d'écoute » serviront à recueillir des commentaires sur le rapport d'évaluation et fournira à l'ACSS les informations dont elle a besoin pour aller de l'avant.

Nouvelles technologies et évaluation de la sécurité chimique

La réglementation de l'utilisation des pesticides s'inscrit dans le cadre d'un engagement national concerté visant à protéger la santé humaine et l'environnement. Considérant les milliers de produits chimiques dont les effets doivent être mieux compris et réglementés, les scientifiques et les responsables de la réglementation ont besoin de conseils pour y parvenir en temps opportun et de façon efficiente et efficace.

La ministre de la Santé, au nom de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, a demandé au CAC de constituer un comité d'experts pour évaluer l'état des connaissances scientifiques sur le recours à des stratégies de tests intégrés pour l'évaluation réglementaire des risques associés aux pesticides. Le comité d'experts, présidé par Leonard Ritter, professeur émérite de toxicologie à l'École des sciences de l'environnement de l'Université de Guelph et directeur général du Réseau canadien des centres de toxicologie, a produit un rapport qui a été publié par le CAC en janvier 2012. Ce rapport dresse un portrait des méthodes utilisées actuellement pour réaliser les tests de toxicité au Canada; fournit des exemples de la manière dont l'intégration de diverses disciplines peut contribuer à l'évolution des tests réglementaires de toxicité; propose une feuille de route pratique pour la mise en œuvre des approches intégrées en matière d'essai et d'évaluation des produits chimiques sur des horizons de 1, 5 et 10 ans; et fournit de l'information sur la perception du public et les risques.

Le rapport a été distribué à plus de 1 300 particuliers et organisations. L'annonce de la publication du rapport a également été affichée sur divers sites Web scientifiques et a été diffusée sur Twitter. Au cours des deux semaines qui ont suivi sa publication, le rapport a été téléchargé plus de 300 fois sur le site Web du CAC. La couverture médiatique s'est plutôt faite par le biais des médias spécialisés que des médias grand public. En 2012-2013, le *Journal of Toxicology and Environmental Health* prévoit reproduire le rapport intégral dans un numéro spécial.

Le rapport a été reçu favorablement, avec un intérêt particulier pour la feuille de route qui encadre les activités de mise en œuvre qui peuvent commencer dès maintenant, mais qui ont des objectifs à long terme. Le président du comité a tenu des rencontres avec des organismes et ministères gouvernementaux ainsi que des groupes de l'industrie et a participé à des congrès pour faire connaître les constatations de l'évaluation. Le CAC prévoit que ce rapport aura une influence soutenue.

Membres du comité d'experts sur l'état de la science et de la technologie au Canada

Évaluations en cours en 2011-2012

Le CAC mène actuellement (en date du 31 mars 2011) sept études, dont cinq dans le cadre de son accord de financement avec le gouvernement du Canada et deux pour le compte de commanditaires externes. Chaque évaluation jettera les bases de l'information scientifique requise pour poursuivre l'élaboration de politiques publiques au Canada.

Rendement scientifique et financement de la recherche

Le gouvernement du Canada investit plus de 1 milliard de dollars chaque année dans la recherche dans les domaines des sciences naturelles et du génie, mais il n'existe aucune façon simple de mesurer le rendement de ces investissements. Les décideurs comme les chercheurs souhaiteraient mieux comprendre les différentes approches qui servent à évaluer le rendement scientifique et à aller au-delà des résultats économiques de base. Le ministre de l'Industrie, au nom du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, a demandé au CAC de se pencher sur les pratiques mises en œuvre par d'autres organismes de financement dans le monde pour évaluer le rendement de la recherche.

Le rapport du comité d'experts fournit une évaluation des meilleures pratiques utilisées pour mesurer les incidences de la recherche en sciences naturelles et en génie menée dans les universités, les collèges et les écoles polytechniques dans le monde tout en abordant la question du rendement scientifique selon un point de vue proprement canadien. Le comité d'experts, présidé par Rita Colwell, professeure distinguée à l'Université du Maryland, a publié son évaluation au début de juillet 2012.

L'état de la science et de la technologie au Canada

Le premier rapport d'évaluation du CAC, publié en 2006, examinait l'état de la science et de la technologie au Canada. Il fournissait les principales preuves nécessaires à l'élaboration de la stratégie du gouvernement du Canada en matière de science et de technologie, *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, publiée en 2007. Le ministre de l'Industrie a maintenant demandé au CAC de procéder à une mise à jour de l'évaluation de 2006. En 2006, le comité avait eu pour mandat de relever les disciplines scientifiques et les applications scientifiques où le Canada excellait sur le plan international et où il pouvait espérer émerger comme chef de file de la recherche. Pour l'évaluation actuelle, ces questions ont été reprises, mais l'évaluation a une portée plus étendue, avec de nouvelles sections sur la répartition géographique des atouts du Canada, sur les tendances internationales et sur l'amélioration ou le déclin des domaines de recherche, particulièrement au cours des cinq dernières années.

Le comité d'experts est présidé par Dr. Eliot A. Phillipson, professeur émérite Sir John and Lady Eaton de la Faculté de médecine de l'Université de Toronto et ancien président-directeur général de la Fondation canadienne pour l'innovation. Le comité a employé un large éventail de données et d'indicateurs pour étoffer son évaluation. La méthodologie robuste utilisée donnera aux Canadiens accès aux preuves scientifiques riches requises pour renforcer la capacité scientifique et technologique du Canada. Le rapport final devrait être publié en septembre 2012.

PROFIL :

Lynne-Marie Postovit

Membre du comité d'experts

Lynne-Marie Postovit ne savait pas trop à quoi s'attendre lorsqu'elle a été nommée membre du comité d'experts sur les femmes dans la recherche universitaire. Elle était surtout fort honorée d'avoir été nommée. Après tout, cette biologiste de l'Université Western Ontario ne se voyait qu'au seuil d'une carrière universitaire, s'étant vue remettre le Prix de la meilleure jeune chercheuse par l'IRSC en 2009. Elle affirme que son travail au sein du comité constitue une formidable expérience d'apprentissage en raison de la diversité des membres du comité et de son exposition à différentes perspectives et opinions. En fait, c'est cette même diversité qui, selon elle, fait du CAC une ressource unique. Quelle que soit la question posée, l'approche du CAC fera en sorte qu'un groupe varié d'experts l'abordera sous des angles totalement différents. Ces personnes et points de vue, estime-t-elle, garantissent l'impartialité de l'évaluation et engendre une façon très civilisée de traiter des questions qui sont importantes pour la société.

L'état de la recherche-développement industrielle au Canada

La recherche-développement (R D) industrielle est un moyen par lequel les industries peuvent croître en explorant et en développant de nouveaux produits et services ou en améliorant des produits et services existants. L'état de la R D industrielle au Canada a fait l'objet de nombreuses études. Le ministre de l'Industrie a demandé cette fois au CAC d'évaluer

Membres du comité d'experts sur la recherche-développement industrielle & personnel du CAC

l'état actuel de la R D industrielle au Canada et en particulier les forces de la R D industrielle ainsi que la façon dont ces forces se répartissent géographiquement par secteur. Le Comité d'experts, présidé par Kathleen Sendall, directrice de CGG Veritas et vice-présidente d'Alberta Innovates – Energy and Environment Solutions, comparera également la situation canadienne avec celle d'autres pays industrialisés et évaluera à quel point les forces canadiennes correspondent aux besoins de l'économie canadienne. L'évaluation fournira des informations de base importantes qui aideront les décideurs qui auront à choisir les politiques publiques nécessaires au soutien de la R-D au Canada. Elle permettra également de relever les obstacles et lacunes en matière de connaissances qui peuvent nuire aux efforts visant à traduire ces atouts en innovation et en création de richesse. Le rapport final sera publié au cours de la première moitié de 2013.

Incidences socioéconomiques des investissements dans l'innovation

Les politiques de l'innovation sont au cœur des efforts de tous les paliers de gouvernement qui cherchent à demeurer concurrentiels dans l'échiquier économique mondial. Le gouvernement de l'Ontario a beaucoup investi dans l'innovation dans le but précis de renforcer la position économique de premier plan de l'Ontario, dont l'économie est fondée sur l'innovation.

Cependant, les décideurs politiques ne disposent pas d'informations claires concernant les meilleures pratiques pour évaluer et mesurer les retombées de leurs investissements dans l'innovation, notamment sur le plan des incidences socio-économiques comme les extrants, l'emploi, l'impôt, les nouvelles initiatives, l'entreprenariat et les conséquences sociales. Le gouvernement de l'Ontario a demandé au CAC d'évaluer comment les résultats et les incidences socio-économiques actuels et potentiels de ses investissements dans des activités de recherche et d'innovation peuvent être mesurés, y compris, mais sans s'y limiter, les effets sur le PNB en Ontario, la création et le transfert du savoir, la création de nouvelles initiatives et l'accès à des capitaux d'amorçage, de développement et de croissance. En outre, le gouvernement a demandé s'il était envisageable de mettre au point un modèle qui permette de quantifier le rendement de ses investissements en innovation sur le plan des incidences socio-économiques; de définir et d'évaluer le rendement sur les investissements; et de relever les domaines de l'innovation et du soutien à l'innovation qui font la force de l'Ontario.

Le rapport du comité d'experts, présidé par Esko Aho, vice-président directeur aux relations et à la responsabilité de Nokia et ancien premier ministre de la Finlande, constituera un guide important pour la province de l'Ontario, qui pourra s'en servir pour mieux cibler et évaluer ses investissements dans l'innovation. Plusieurs autres gouvernements provinciaux se sont également montrés intéressés à ce rapport. Le rapport final sera publié au cours de la première moitié de 2013.

Membres du comité d'experts sur les femmes dans la recherche universitaire

Les femmes dans la recherche universitaire

Chargé de considérer la question de la sous-représentation marquée des femmes au sein du Programme de chaires d'excellence en recherche du Canada (PCER), un comité *ad hoc* a conclu que cette absence n'était pas le résultat de choix délibérés effectués dans le cadre du processus de sélection du PCER. En réponse à cette constatation, le ministre de l'Industrie a demandé au CAC de réaliser une évaluation élargie de la question du traitement équitable entre les sexes ainsi que des facteurs qui influent sur les carrières de recherche universitaires, tant au Canada qu'à l'étranger. En particulier, le ministre a demandé au CAC de déterminer en quoi le profil statistique des femmes qui poursuivent des carrières en recherche universitaire au Canada peut se comparer à celui d'autres chercheuses travaillant dans des pays similaires, incluant les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, l'Australie et la Suède, et de relever les obstacles que doivent surmonter les chercheuses universitaires qui souhaitent faire avancer leur carrière.

Le comité d'experts, présidé par Lorna Marsden, présidente émérite et professeure à l'Université York, évalue également quelles pratiques exemplaires sont employées pour recruter et retenir les chercheuses et les nommer à des postes clés. Les universités et autres établissements de recherche pourront se guider sur le rapport, qui doit être publié à l'automne 2012, pour promouvoir l'équité entre les sexes et lever les obstacles qui empêchent les chercheuses d'exploiter pleinement leur potentiel.

Gestion durable de l'eau des terres agricoles du Canada

L'idée que le Canada dispose de réserves inépuisables d'eau douce cède rapidement le pas à la réalité qu'il existe bel et bien des limites et que, dans certaines régions, ces limites ont déjà été atteintes. Le secteur agricole de plusieurs régions du pays doit composer soit avec une problématique de disponibilité de l'eau, soit avec les incidences de l'agriculture sur les systèmes hydrologiques. La connaissance des cycles hydrologiques sous-jacents, les incidences potentielles du changement climatique et les effets des activités humaines sont autant d'éléments essentiels à considérer dans l'élaboration d'un cadre stratégique de gestion durable de l'eau. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a demandé au CAC de réaliser une évaluation détaillée des études scientifiques nécessaires pour mieux encadrer la gestion durable de l'eau, afin de répondre aux besoins de l'industrie agricole canadienne.

Le comité d'experts, présidé par Howard Wheater, un expert international en hydrologie et en gestion durable des ressources hydriques, doit publier son rapport à la fin de 2012 ou au début 2013. Le rapport favorisera l'élaboration de politiques publiques qui soutiennent l'adoption de pratiques durables dans le secteur agricole afin de l'aider à s'adapter aux changements dans l'approvisionnement en eau et à maintenir sa résilience.

Le comité d'experts sur la gestion durable de l'eau des terres agricoles du Canada réunis en comité.

Les sciences de la mer au Canada

Les océans du monde changent à un rythme sans précédent et doivent composer avec nombre d'éléments stressants qui ont d'importantes incidences sur le développement futur et qui engendrent des défis sociétaux. Au Canada, les problèmes reliés aux sciences de la mer constituent une question complexe qui ne pourra être abordée sans un degré élevé de coordination entre les institutions scientifiques et les zones technologiques.

Le Consortium universitaire canadien en sciences de la mer a demandé au CAC d'entreprendre un projet examinant la recherche canadienne en sciences de la mer. Le travail du CAC se fait en deux phases.

Les membres du Consortium universitaire canadien en sciences de la mer

Université Dalhousie

Université du Québec à Rimouski

Université Laval

Université de la Colombie-Britannique

Université de Victoria

Université Memorial

Université de l'Île-du-Prince-Édouard

Université du Nouveau-Brunswick

Université du Manitoba

Pendant la phase 1, un groupe cadre composé de 22 experts canadiens des sciences de la mer s'est employé à définir la liste des 40 sujets de recherche prioritaires si l'on souhaite aborder avec succès les possibilités et les défis qui se présenteront en sciences de la mer. Une des principales étapes menant à la détermination des questions de recherche prioritaires fut la réalisation d'un sondage auprès de la communauté canadienne des sciences de la mer, lequel a produit plus de 600 questions. Le groupe cadre a réduit ce nombre à 40 questions au cours d'un atelier de deux jours tenu en mars 2012. Un rapport, qui devrait être publié en juillet 2012, présentera ces questions ainsi que les principaux thèmes et conclusions qui ont émergé du processus de l'atelier. Ces 40 questions ne constituent pas un programme de recherche proprement dit, mais plutôt un consensus auquel est parvenu un groupe d'experts en sciences de la mer représentant un large éventail de disciplines et d'utilisateurs des sciences de la mer.

La phase 2 de ce projet unique s'amorcera dans la seconde moitié de 2012. Un comité d'experts sera appelé à produire une évaluation indépendante, fondée sur des preuves, des besoins du milieu des sciences de la mer canadien, basée en partie sur les priorités de recherche établies dans le rapport de la Phase 1.

Nouvelles questions d'évaluation pour 2012-2013

En plus des évaluations en cours, le CAC a reçu, à la fin de 2011, six nouvelles questions d'évaluation. Bien que ces questions aient toutes été soumises par le gouvernement fédéral, le CAC constate avec satisfaction la diversité des commanditaires associés et des sujets abordés. Dans leur ensemble, ces questions témoignent d'une forte demande pour le travail du CAC.

Le conseil des gouverneurs a approuvé ces questions d'évaluation et le CAC s'affaire actuellement à la mise sur pied des comités d'experts et à traiter les dossiers nécessaires à la préparation du processus d'évaluation proprement dit.

Harnacher la science et la technologie pour comprendre les incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste

En Amérique du Nord, les sources non conventionnelles, comme le gaz de schiste, sont de plus en plus présentes dans l'éventail des sources d'approvisionnement en gaz naturel. L'extraction du gaz de schiste est devenue plus rentable au cours des dernières années, mais soulève par ailleurs la controverse. Le gaz de schiste est ainsi devenu, pour la population canadienne, un important enjeu politique. C'est dans ce contexte qu'Environnement Canada a demandé au CAC d'évaluer l'état des connaissances sur les incidences environnementales potentielles de l'exploration, de l'extraction et de l'exploitation du gaz de schiste au Canada. L'évaluation du CAC fournira aux Canadiens une analyse fondée sur des données probantes et impartiales concernant les connaissances liées à l'exploration, à l'extraction et à l'exploitation des ressources canadiennes en gaz de schiste. Le comité d'experts est présidé par John Cherry, du groupe universitaire pour la recherche sur la contamination de l'eau souterraine sur le terrain (University Consortium for Field-Focused Groundwater Contamination Research), codirecteur du G360 - Centre pour la recherche appliquée sur l'eau souterraine (Centre for Applied Groundwater Research et professeur auxiliaire) à l'Université de Guelph.

Recherche sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada

La sécurité alimentaire a été définie comme étant « l'accès physique et économique à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait aux besoins nutritionnels et aux préférences alimentaires et qui permet de mener une vie active et saine ». Les influences directes et indirectes que sont les agents de contamination environnementale, le changement climatique et le développement industriel pourraient avoir des incidences majeures sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada. L'interconnexion de tous les facteurs ayant une incidence sur la sécurité alimentaire doit être mieux comprise tant par les décideurs que par la population canadienne. Santé Canada a demandé au CAC d'évaluer l'état des connaissances des facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada, de même que les incidences de l'insécurité alimentaire sur la santé des populations autochtones nordiques du Canada.

Le rapport du comité d'experts du CAC traitera de sujets comme les rapides changements biophysiques, sociaux, politiques, environnementaux et culturels qui surviennent dans le Nord. Une fois terminée, cette évaluation offrira un portrait détaillé et équilibré des facteurs qui influent actuellement sur la sécurité alimentaire dans le Nord canadien.

PROFIL :

Hari Darmawan

Stagiaire

Hari Darmawan a quitté l'Indonésie pour relever de nouveaux défis intellectuels et avoir l'occasion de contribuer à améliorer la société. Le CAC, où il a travaillé comme stagiaire au cours de la seconde moitié de 2011, lui a permis d'atteindre ces deux objectifs. Comme stagiaire, M. Darmawan a bénéficié de ce qu'il appelle la double nature de l'organisation – jeune et dynamique, mais possédant la sagesse et l'expérience des membres de son conseil des gouverneurs et du comité consultatif scientifique. Le CAC, dit-il, joue un rôle capital à titre de porte-parole de la science au Canada. À la fin de son stage, M. Darmawan a acquis sa citoyenneté canadienne, et le personnel du CAC fut fier de partager cet événement important avec lui. Aujourd'hui, même s'il poursuit des études de mandarin à l'Université Zhejiang à Hangzhou, en Chine, il continue d'apporter son soutien aux travaux du CAC dans le cadre de l'évaluation sur l'innovation en Ontario. Son expérience au CAC l'a convaincu plus qu'il ne l'était même au départ de poursuivre sa carrière à promouvoir, à consolider et à gérer la science pour le bien de la société.

PROFIL :

John Smol

Membre du comité consultative scientifique

John Smol possède une feuille de route impressionnante, en commençant par le fait d'avoir reçu le Prix Steacie décerné au jeune scientifique ou ingénieur le plus remarquable au Canada (1993), d'avoir été élu membre de la Société royale du Canada (1996) et d'avoir mérité la Médaille d'or Gerhard-Hertzberg (2004) à titre de meilleur scientifique ou ingénieur au Canada. Ce professeur de biologie de l'Université Queen's se décrit toutefois en des termes plus simples, c'est-à-dire comme le membre « écolo » du comité consultatif scientifique du CAC. Il fait partie du comité depuis la création du CAC et a exercé diverses responsabilités associées aux différentes étapes du processus d'évaluation, notamment celles de déterminer si les questions se prêtent à une évaluation, de choisir les présidents des comités d'experts, de proposer des candidatures pour les comités et de contrôler la rigueur du processus d'examen par des pairs. Il le fait, dit-il, parce qu'il est convaincu que les politiques doivent s'appuyer sur les connaissances scientifiques et des données probantes, et que le CAC veille à ce que ces éléments soient pris en compte. Le public, dit-il, paie pour la recherche scientifique menée dans les universités et par le gouvernement et le CAC contribue à faire en sorte qu'il tire un bénéfice de son investissement!

Créer un Canada plus vert : le potentiel que recèlent les applications nouvelles et novatrices des TIC

En raison de l'augmentation des coûts liés à la production et à la consommation énergétiques, de même qu'à une sensibilisation accrue aux incidences environnementales qui y sont associées, la course à l'efficience — dans toutes les sphères de la société — prend une importance inédite. Le contexte économique mondial est également devenu un moteur visant à réduire les dépenses. Il existe un important potentiel d'économie d'énergie lié à l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC). Environnement Canada a demandé au CAC d'évaluer l'état des connaissances relatives aux avenues existantes et potentielles qu'offrent les TIC pour créer un Canada plus vert.

Le rapport du comité d'experts fournira une analyse approfondie et impartiale des possibilités qu'offrent les applications nouvelles et novatrices des TIC pour aider le Canada à atteindre ce but et à assurer sa viabilité économique et environnementale.

Les prix énergétiques — Incidences et adaptation : Évaluer l'état de préparation du Canada

Pendant des décennies, les industries canadiennes pouvaient compter sur des prix énergétiques faibles et stables. Aujourd'hui, cette réalité a fait place à des prix plus élevés et à une volatilité accrue. À ce jour, aucune étude n'a été réalisée pour déterminer ce que signifient ces changements pour l'industrie, les particuliers et les collectivités au Canada. Industrie Canada a demandé au CAC de mener une telle évaluation, laquelle porterait sur la capacité des entreprises et collectivités canadiennes d'innover et de s'adapter à l'augmentation prolongée des prix énergétiques.

Le comité d'experts évaluera la gamme complète des incidences potentielles et examinera les stratégies de planification et d'adaptation en regard des références internationales. Le rapport du comité d'experts contribuera de façon éloquente à éclairer les politiques gouvernementales et à améliorer la résilience d'un Canada appelé à composer avec une augmentation prolongée des prix énergétiques.

Les produits thérapeutiques pour les enfants

Autrefois, on présumait que les effets pharmacologiques des médicaments sur les enfants étaient similaires aux effets sur les adultes. Aujourd'hui, nous savons que les enfants et les adultes répondent de manières très diverses aux médicaments. Le ministre de la Santé a donc demandé au CAC de réaliser une évaluation fondée sur des preuves de la situation au Canada et à l'étranger concernant les produits thérapeutiques destinés aux enfants. Cette

évaluation sera pertinente à la mise au point éthique de produits pharmaceutiques et biologiques sûrs et efficaces destinés aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents.

Le rapport du comité d'experts du CAC traitera de manière détaillée et faisant autorité des relations entre la pharmacologie clinique et la compréhension actuelle du processus de développement humain afin d'éclairer les travaux d'étude portant sur les médicaments pédiatriques.

Les institutions de la mémoire collective et la révolution numérique

La puissance accrue des processeurs, les coûts faibles de la mémoire électronique et l'adoption généralisée de réseaux informatiques à large bande ont propulsé les moyens de communication à un niveau qui dépasse considérablement notre aptitude à saisir les implications de ces progrès. Conscientes des nouvelles technologies de communication disponibles, les institutions traditionnelles de la mémoire s'efforcent de suivre l'évolution des types de documents créés et de la façon dont les décisions sont documentées. Leurs précieuses informations doivent être préservées et entretenues à long terme. Pour mieux comprendre ces défis, Bibliothèque et Archives Canada a demandé au CAC de réaliser une évaluation détaillée de la question. Cependant, la Bibliothèque participe actuellement à une vaste campagne pancanadienne de tables rondes multithématiques sur la préservation de la mémoire canadienne, qui doit se poursuivre au-delà de l'automne 2012. En conséquence, une décision a été prise de suspendre la réalisation de l'évaluation du CAC jusqu'en 2013.

Les évaluations complétées : un impact soutenu

Plusieurs des évaluations réalisées par le CAC au cours des précédentes années continuent de faire sentir leurs effets. En 2011-2012, le CAC a pris connaissance de la façon dont un certain nombre de ses évaluations sont utilisées, par exemple :

- Le rapport de 2009 sur l'innovation des entreprises demeure l'évaluation la plus prisée du CAC. En 2011-2012, il a été téléchargé plus de mille fois depuis le site Web du CAC, soit plus que tout autre rapport d'évaluation. Les données et les analyses contenues dans cette évaluation éclairent les discussions et les débats politiques sur l'innovation et la productivité au Canada. Au cours de la dernière année, l'évaluation a servi d'outil important pour l'examen des programmes fédéraux de recherche-développement et a été citée par des décideurs politiques et autres tels que Kevin Lynch, Preston Manning et le ministre d'État (Sciences et Technologies) Gary Goodyear. Elle a également été citée par des revues de renom comme Policy Options et utilisée par des organisations telles que le Forum des politiques publiques. C'est en toute humilité que le CAC constate que le rapport est considéré par plusieurs comme la référence en matière d'évaluation de l'innovation des entreprises au Canada.

- Le rapport sur les eaux souterraines, publié en 2009, a été utilisé par le vérificateur général de la C.-B. dans sa vérification du système des eaux souterraines de cette province. Aujourd'hui, ce rapport sert de référence à une autre évaluation du CAC sur l'eau et l'agriculture et sert également d'outil pédagogique aux cycles universitaires supérieurs.

- Le rapport de 2010 sur la biodiversité a suscité une discussion au sein du milieu de la recherche concernant l'avenir de la taxonomie, des collections sur la biodiversité et du partage des données. Le rapport a servi de fondement à l'élaboration d'une stratégie nationale relative au développement de collections d'histoire naturelle lancée par l'Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada. En outre, selon M. Michel Houle, président-directeur général du Musée canadien de la nature,

« Les informations contenues dans le rapport ont directement influencé et éclairé notre analyse politique et l'ébauche de nos nouvelles politiques … Nous estimons que cette évaluation demeurera pertinente pour des années à venir. »

Commanditaire du rapport sur l'innovation des entreprises

Pour marquer le premier anniversaire du rapport *Honnêteté, responsabilité et confiance : Promouvoir l'intégrité en recherche au Canada*, publié en 2010, le CAC a produit et diffusé une affiche qui se trouve aujourd'hui sur plusieurs murs de bureaux et de laboratoires universitaires au Canada et ailleurs dans le monde et qui a été publiée dans le magazine University Affairs. En tout, l'affiche a été reçue par plus de 20 000 lecteurs.

des membres de l'Initiative mondiale pour la taxonomie ont lu le rapport et ont été impressionnés. M. Houle a également relevé que l'évaluation constituerait un « guide et un rappel essentiels » du rôle et de l'importance de cette expertise scientifique pour le Canada, alors que le musée aura à composer avec un renouvellement substantiel de son personnel scientifique au cours de la prochaine décennie.

- Le rapport de 2010 sur l'intégrité en recherche a été utilisé par plusieurs universités canadiennes comme outil de référence sur les politiques institutionnelles. En décembre 2011, les trois conseils de recherche subventionnaires canadiens ont publié leur nouveau *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche*. Ce document s'appuie sur les données et les analyses présentées dans le rapport du CAC *Honnêteté, responsabilité et confiance : Promouvoir l'intégrité en recherche au Canada*. Il est particulièrement intéressant de souligner l'attention réservée par le Cadre à la divulgation du nom des personnes impliquées dans des cas graves de violation de politiques, une question soulevée dans le rapport du CAC.

« Cette évaluation constitue la meilleure source d'information sur le sujet, une référence précieuse et de qualité… [elle] demeurera une référence utile pour quelque temps. »

Commanditaire du rapport sur la biodiversité

En plus de suivre les retentissements de chacune de ses évaluations, le CAC a aussi commandé en 2011-2012 une analyse de citations afin de mieux comprendre l'impact de ses dix premières évaluations, publiées de 2006 à 2010. Voici les constatations de cette analyse :

- Les évaluations du CAC sont très présentes sur Internet. Au moins une des dix évaluations est mentionnée sur approximativement 2 600 pages Web distinctes associées à plus de 700 domaines différents. Le rapport sur l'innovation des entreprises est le rapport du CAC qui a été cité le plus souvent sur Internet, soit dans près de 700 pages Web associées à 210 domaines. Ce rapport est suivi par la première évaluation du CAC, sur l'état de la science et de la technologie au Canada (600 pages Web associées à 134 domaines distincts) et l'évaluation sur les eaux souterraines (330 pages Web associées à 127 domaines).

- Une analyse de la littérature scientifique a permis de déterminer que la moitié des évaluations publiées par le CAC ont été citées dans des articles universitaires. Globalement, 20 articles scientifiques ont cité une des évaluations du CAC, l'évaluation sur les hydrates de gaz ayant fait l'objet du plus grand nombre de citations, suivie par les évaluations du CAC sur la grippe et la nanotechnologie.

- Fait à noter, il semble exister une relation inverse entre les citations faites dans la littérature scientifique et les citations apparaissant sur Internet : les évaluations les moins citées dans la littérature scientifique (ou pas citées du tout) ont la plus grande présence sur Internet.

En date du 31 mars 2012, le CAC avait achevé ou entrepris 25 évaluations en tout, une quantité impressionnante considérant la jeunesse relative du CAC. L'intérêt croissant soulevé par l'aptitude du CAC à produire des évaluations fondées sur des données probantes de l'état des connaissances dans une multitude de domaines reflète une demande pour des politiques publiques basées sur de solides fondements et qui répondent aux défis et aux possibilités qui se présentent à la société canadienne.

Au sujet du Conseil des académies canadiennes

Au sujet du Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes est une source essentielle d'évaluations expertes, indépendantes et faisant autorité de la science et des preuves qui sous-tendent les questions qui soulèvent un grand intérêt public. Son travail concerne la connaissance sur une vaste gamme de sujets, englobant les sciences naturelles, les sciences sociales, les sciences de la santé, le génie et les sciences humaines, et soutient l'élaboration de politiques publiques canadiennes fondées sur des données probantes. Pour réaliser ses évaluations, le CAC met à profit le capital intellectuel de ses trois académies membres : la Société royale du Canada; l'Académie canadienne du génie; et l'Académie canadienne des sciences de la santé.

Le CAC évalue des questions soumises par le gouvernement fédéral, conformément à son accord de financement, ainsi que par des fondations, des organisations non gouvernementales, le secteur privé et d'autres ordres de gouvernement. Chaque question d'évaluation, quelle qu'en soit la provenance, ainsi que chaque rapport qui en découle doivent être approuvée par le conseil des gouverneurs du CAC.

Vision

Être, au Canada, la voix de confiance du savoir scientifique mis au service du public

Mission

Fournir aux Canadiens :

les meilleures connaissances scientifiques disponibles, dans le but d'alimenter le débat et de servir de source d'informations pouvant éclairer la prise de décision;

des évaluations indépendantes faisant autorité et fondées sur les preuves portant sur le savoir scientifique qui sous-tend les questions d'intérêt public d'aujourd'hui et de demain;

une voix pour le savoir scientifique, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Proposition de valeur

Le Conseil des académies canadiennes apporte un éclairage et des éléments probants qui viennent enrichir l'élaboration des politiques publiques et la prise de décision au Canada. Pour ce faire, il met à profit le savoir collectif des plus brillants esprits afin de contribuer à l'élaboration d'évaluations d'experts approfondies, indépendantes, fondées sur des preuves et faisant autorité, sur les enjeux les plus importants pour la population canadienne.

Académies membres

Les membres fondateurs du Conseil des académies canadiennes sont :

LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA (SRC) :

La SRC est le principal organisme regroupant d'éminents scientifiques, chercheurs et gens de lettres au Canada. La SRC a pour objectif premier de promouvoir l'acquisition du savoir et la recherche en arts et en sciences. La SRC est composée de près de 2 000 membres, hommes et femmes, choisis par leurs pairs pour leurs réalisations exceptionnelles en sciences naturelles, en sciences sociales, en sciences humaines et dans les arts. La SRC s'attache à reconnaître l'excellence, à conseiller les gouvernements et les organisations, ainsi qu'à promouvoir la culture canadienne.

L'ACADÉMIE CANADIENNE DU GÉNIE (ACG) :

L'ACG est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus chevronnés et expérimentés du Canada offrent au pays des conseils stratégiques sur les enjeux d'importance primordiale. Fondé en 1987, l'ACG est un organisme indépendant, autonome et à but non lucratif. Les membres de l'ACG sont nommés et élus par leurs pairs à titre de Membres honoraires en fonction de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Les membres de l'ACG s'engagent à faire en sorte que les connaissances expertes en génie du Canada soient appliquées pour le plus grand bien de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

L'ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ (ACSS) :

L'ACSS reconnaît les personnes qui ont à leur actif de grandes réalisations dans le domaine des sciences de la santé au Canada. Fondée en 2004, l'ACSS compte approximativement 400 membres et élit de nouveaux membres chaque année. L'organisation est dirigée par un conseil d'administration et un comité exécutif bénévoles. La première fonction de l'ACSS consiste à fournir en temps opportun des évaluations éclairées et impartiales sur des questions urgentes qui touchent la santé des Canadiens et des Canadiennes. L'ACSS surveille également les événements reliés à la santé mondiale afin d'améliorer l'état de préparation du Canada aux éventualités et fournit une voix canadienne à la science de la santé mondiale. L'ACSS fait autorité au nom de l'ensemble multidisciplinaire de la communauté des sciences de la santé.

Mise en œuvre du plan stratégique du CAC

Le plan stratégique du CAC a établi six objectifs interdépendants et stratégiques pour guider les activités du CAC jusqu'en 2014 :

1. **Maintenir notre capacité de réagir :** Continuer de développer et d'offrir en temps opportun une gamme de services qui répond aux besoins des commanditaires.
2. **Réaliser notre plein potentiel :** Favoriser la réception de questions d'évaluation de première importance et des plus pertinentes en regard du bien-être de la population canadienne.
3. **Maintenir l'excellence :** Maintenir et resserrer les normes d'excellence scientifique et de prestation de services de qualité.
4. **Assurer notre viabilité :** Établir une voie de financement à long terme qui soit durable et fiable.
5. **Favoriser la collaboration :** Renforcer les ententes de collaboration entre les académies membres et le CAC en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques.
6. **Augmenter notre notoriété :** Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à son égard pour augmenter l'incidence qu'il peut avoir.

Valeurs

Les valeurs suivantes sous-tendent toutes les activités du CAC :

L'excellence

L'indépendance

L'intégrité

La collaboration

L'innovation

Objectifs 1 et 2 — Maintenir notre capacité de réagir et réaliser notre plein potentiel

En 2011-2012, le CAC a publié trois rapports d'évaluation et a entrepris l'étude de sept nouvelles questions. À l'automne 2011, le ministre de l'Industrie a soumis six questions d'évaluation additionnelles au CAC. Les évaluations expertes fondées sur des preuves produites par le CAC suscitent un intérêt croissant, ainsi que le témoigne l'augmentation marquée du nombre de demandes soumises par Industrie Canada par suite de l'Appel de propositions qu'elle lance chaque année. Fait important à souligner, certaines de ces demandes ont été soumises par des ministères fédéraux qui n'avaient jamais sollicité les services du CAC auparavant, ce qui confirme la pertinence des efforts de sensibilisation stratégique déployés par l'organisation. Le CAC a également réussi à attirer la soumission de questions potentielles par d'autres sources que le gouvernement fédéral. Dans ces cas, le CAC a modifié ses processus afin d'aider les commanditaires potentiels à mieux définir les questions qu'ils souhaiteraient poser et de cerner les preuves qui sont requises pour produire les évaluations demandées. La demande accrue pour les services du CAC et les commentaires fournis par les commanditaires sur réception d'un rapport d'évaluation indiquent que le CAC accomplit avec succès la mission qu'il s'est donnée, soit de fournir aux Canadiens les meilleures connaissances scientifiques disponibles avec l'objectif d'éclairer les débats et la prise de décisions.

Objectif 3 — Maintenir l'excellence

Pour être fidèle à son engagement à maintenir l'excellence, le CAC a mis en place un cadre de suivi pour évaluer l'incidence de ses évaluations. Le CAC consulte les commanditaires de ses évaluations 12 à 18 mois après la publication du rapport commandé. La consultation des commanditaires des trois rapports publiés en 2009 a révélé que les trois rapports avaient eu des incidences importantes sur les discussions et les dialogues liés à chacun des sujets d'évaluation et une certaine incidence sur l'élaboration de politiques et programmes. Plus encore, deux des trois rapports avaient dépassé les attentes des commanditaires.

« Le Conseil des académies canadiennes est une source importante d'informations scientifiques fiables qui sont utiles aux décideurs politiques. »

Scott Vaughan
Commissaire à l'environnement

Afin que les évaluations futures continuent de répondre aux normes d'excellence établies par les évaluations antérieures, le CAC a mené un examen général de la *Méthodologie d'évaluation du CAC* ainsi qu'une analyse des pratiques d'examen des rapports et a mis en œuvre un système de leçons retenues. Le CAC a également consulté le National Research Council des États-Unis concernant ses meilleures pratiques employées pour constituer les comités d'experts et pour réaliser des évaluations fondées sur des preuves. Le CAC a de plus rencontré des organisations étrangères chargées de l'élaboration de politiques scientifiques telles que la Royal Society du Royaume-Uni, afin de mieux comprendre comment des organisations comparables informent les politiques scientifiques de leurs pays respectifs.

En juin 2011, Jim Reisa du National Research Council des États-Unis est venu à Ottawa pour rencontrer le personnel du CAC. Au cours d'un atelier intensif de deux jours, il a offert un aperçu des National Academies, de ses processus et politiques de collecte de preuves, ainsi que de ses façon de constituer les comités d'experts, de mener des examens par des pairs et de gérer la production d'un rapport final. La séance a donné l'occasion aux membres du personnel de poser des questions et de songer à quelles méthodes pourraient être intégrées au processus d'évaluation du CAC, lui permettant ainsi de consolider sa réputation et son engagement à l'égard de l'excellence.

Objectif 4 — Assurer notre viabilité

Une des principales activités du CAC en 2011-2012 a consisté à planifier sa viabilité à long terme après l'expiration en 2015 de son accord de financement de 10 ans avec le gouvernement fédéral. Le conseil des gouverneurs s'est engagé à fournir la direction requise dans ce dossier et a décidé de se concentrer sur quatre avenues de solution :

- continuer de faire valoir la valeur du travail du CAC dans la sphère des politiques publiques;
- mettre au point un plan de financement futur qui orientera en partie les discussions avec le gouvernement fédéral concernant l'utilité qu'a eu le CAC pour les Canadiens au cours de ses dix premières années d'existence;
- trouver des commanditaires potentiels autres que le gouvernement fédéral afin d'élargir sa clientèle;
- continuer d'accroître la notoriété du CAC et d'encourager les intervenants à promouvoir ses travaux.

Au cours de la dernière année, Elizabeth Dowdeswell, présidente du CAC, a entrepris des activités de développement stratégique et de sensibilisation qui ont suscité une prise de conscience et un intérêt à l'égard du travail du CAC. Ces efforts ont déjà porté fruit : de nouveaux commanditaires autres que le gouvernement fédéral

PROFIL :

Roderick A. Macdonald

Membre du conseil des gouverneurs

Roderick A. Macdonald est un homme sceptique — une caractéristique qui lui vient de sa formation de juriste (et le poste de Chaire F.R. Scott en droit public et constitutionnel à l'Université McGill). Il ne fait pas confiance aux ouï-dire. Il a besoin de preuves. À titre de président de la Société royale du Canada, M. Macdonald a siégé pendant deux ans au conseil des gouverneurs du CAC, où il était aux premières loges pour observer et évaluer le travail du CAC. D'après la preuve qui lui a été présentée, il en est arrivé à un verdict favorable. Les évaluations menées par le CAC et la Société royale, affirme-t-il, fournissent aux gouvernements les informations étayées par des données probantes dont ils ont besoin pour prendre des décisions politiques éclairées. On n'envisagerait pas de construire un pont sans avoir recours à des études techniques adéquates, dit-il, alors pourquoi voudrait-on prendre une décision politique sans se fonder sur des données probantes?

se sont manifestés, dont la province de l'Ontario et le Consortium universitaire canadien en océanographie. Le CAC prévoit que la réponse initiale à ces efforts ne fera que s'intensifier au cours des années à venir et que de plus en plus de questions d'évaluation seront soumises par des commanditaires autres que le gouvernement fédéral.

Objectif 5 — Favoriser la collaboration

Le CAC s'est engagé à créer des synergies avec ses académies membres et avec d'autres organisations scientifiques pour mieux atteindre ses objectifs et forger des relations solides avec les experts canadiens.

En septembre 2011, le conseil des gouverneurs du CAC a organisé une réunion avec animateur entre les académies membres et le CAC pour donner l'occasion aux membres du conseil et aux présidents des académies membres d'échanger leurs idées et leurs perspectives sur la façon d'accroître la collaboration entre les quatre organisations.

Cette discussion d'une journée a abouti à l'élaboration d'un *Énoncé de compréhension commune*, qui a été publiée en décembre 2011. Cet énoncé constitue le fondement d'un partenariat de collaboration entre les organisations, qui aura pour but d'ériger une plateforme de démonstration robuste et cohérente pour la science fondée sur des preuves et au service du public.

En outre, en 2011-2012, les présidents des quatre organisations ont participé à des activités de communication formelles et informelles pour discuter de préoccupations communes et échanger des informations concernant le travail de chaque organisation.

L'Arbre de la recherche canadienne présenté au congrès 2012 de l'AAAS, à Vancouver, en C.-B.

En 2011-2012 également, le CAC a conclu un accord avec l'Académie canadienne des sciences de la santé pour gérer ses activités de bureau. Cet accord s'inscrit en continuité avec l'*Énoncé de compréhension commune* en ce qu'il promeut la viabilité de l'ACSS. Certains des points saillants du soutien administratif offert par le CAC à l'ACSS incluent la rationalisation de la collecte des frais d'adhésion et la réduction de ses coûts d'administration et de fonctionnement. Ces efforts initiaux ont amélioré l'efficacité des activités administratives de cette académie membre.

Objectif 6 — Augmenter notre notoriété

Le CAC s'est engagé à accroître la notoriété de ses travaux et à sensibiliser les principaux intervenants commerciaux et scientifiques qui ont un intérêt pour un sujet d'évaluation particulier. Au cours de la dernière année, un certain nombre d'activités ont été entreprises à ces fins. Par exemple :

- des listes de diffusion exhaustives ont été préparées pour les lancements de rapports en consultation avec les comités d'experts;
- les services des communications et les administrateurs des universités ont systématiquement été informés de la publication des rapports et du rôle de leur faculté au sein d'un comité d'experts;

PROFIL :

Kori St. Cyr

Associé de recherche

Lorsque **Kori St. Cyr**, originaire des Bahamas, est venu étudier au Canada, il a choisi l'Université Trent parce qu'il estimait qu'une université plus petite offrirait un milieu d'apprentissage plus intime. Aujourd'hui, cet ancien étudiant en biochimie et en biologie moléculaire participe activement à l'élaboration de politiques et a le sentiment de jouer dans la cour des grands. En effet, il a récemment été choisi parmi 40 jeunes spécialistes de par le monde pour participer à un forum de l'UNESCO sur les petits États insulaires, une expérience qui ajoute à ses compétences d'associé de recherche au CAC. M. St. Cyr affirme qu'il est « formidable » que notre société accorde tant d'importance à se donner accès aux meilleures informations possibles pour comprendre les enjeux et que c'est « tout un honneur » de travailler au sein d'une organisation qui fournit ces informations. Il convient également qu'il est très stimulant pour lui d'avoir l'occasion d'échanger avec des experts tels que Rod McInnes, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en neurogénétique.

- de petits ateliers ont été organisés pour permettre à des intervenants politiques et à des scientifiques de discuter d'une évaluation du CAC;
- des évaluations ont été portées à l'attention des participants à des assemblées scientifiques ou politiques pertinentes;
- des sites Web et des listes de diffusion spécialisés ont été recensés et notifiés de la publication d'évaluations du CAC;
- le CAC a augmenté sa présence en ligne, notamment dans les médias sociaux, les sites de vidéodiffusion et son site Web, afin d'élargir la portée de ses activités.

Le site Web du CAC compte actuellement plus de 200 visiteurs par jour et ce nombre s'élève à 700 le jour du lancement d'une évaluation. Chaque nouvelle publication est diffusée auprès de quelque 1 500 particuliers et organisations. Le bulletin d'information électronique trimestriel du CAC constitue un outil de communication important et il compte plus de 1 400 destinataires. Ce bulletin d'information permet au CAC de tenir au fait de ses travaux les personnes qui portent un intérêt aux politiques scientifiques. Comme le CAC se considère comme une « organisation qui réfléchit », le bulletin d'information comprend également au moins un article de réflexion approfondie sur un sujet scientifique. Les indicateurs utilisés pour mesurer la portée du bulletin d'information témoignent d'une augmentation du lectorat en ce qui a trait à l'ensemble des articles diffusés.

Finalement, au cours du dernier exercice, le CAC a institué un programme de reconnaissance des bénévoles pour souligner la contribution des 500 bénévoles et plus à la réussite du CAC depuis 2005. Ce programme a pour but de resserrer les liens avec ses bénévoles et d'accroître le prestige associé à la participation aux travaux du CAC au sein de la communauté de bénévoles potentiels. Par exemple, lors du congrès de l'AAAS, le kiosque du CAC présentait *l'Arbre de la recherche canadienne*, qui portait le nom de tous les experts qui ont participé aux travaux du CAC, une façon unique et imagée de souligner la contribution des bénévoles.

✓ EXCELLENCE
✓ INSIGHT
✓ EXPERTISE
✓ DEDICATION

What our Expert Volunteers bring to the Council's evidence-based assessments.

THANK YOU FOR YOUR COMMITMENT.

Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

To learn more please visit **www.scienceadvice.ca**

Dans le cadre de la Semaine nationale de l'action bénévole, le CAC a souligné la contribution de ses experts bénévoles par la publication d'un message de remerciement dans le magazine University Affairs.

Le Conseil des académies canadiennes en chiffres

Le CAC peut accomplir sa mission grâce aux experts bénévoles qui donnent généreusement de leur temps, de leur expérience et de leur savoir.

Depuis 2005, le CAC a mis à profit l'équivalent de 10 millions de dollars en heures de travail de ses bénévoles, soit une contribution considérable à l'élaboration de politiques publiques éclairées.

502

experts bénévoles ayant collaboré avec le CAC depuis 2005

102

nouveaux bénévoles en 2011-2012

25

réunions des comités et de la direction en 2011-2012

16

commanditaires d'évaluations distinctes depuis 2005

13

évaluations en cours en 2011-2012

3

évaluations publiées en 2011-2012

Répartition des bénévoles du CAC en 2011-2012

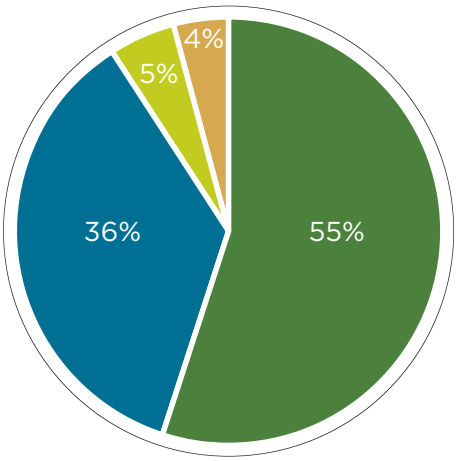

- Membres des comités
- Examinateurs des rapports
- Conseil des gouverneurs
- Comité consultatif scientifique

Provenance géographique des experts bénévoles en 2011-2012

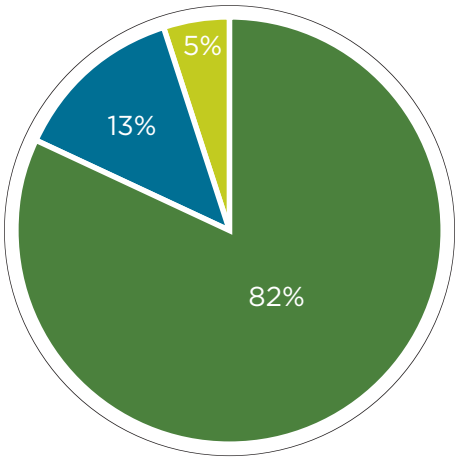

- Canada
- É.-U.
- Ailleurs

Conclusion

Le dernier exercice fiscal du CAC, 2011-2012, a été marqué par une activité intense. Le CAC a fonctionné à plein régime en ce qui a trait à la réalisation d'évaluations et aux efforts consentis pour atteindre les objectifs de son Plan stratégique. Les succès du CAC dans ces deux domaines n'auraient pu être obtenus sans le dévouement et l'engagement de ses bénévoles, de son personnel et de ses stagiaires.

Au cours de l'année qui vient, le CAC maintiendra son engagement à réaliser ses évaluations en cours avec un souci absolu de l'excellence. Le CAC maintiendra également le cap sur son objectif d'assurer sa viabilité au-delà de 2015. Dans le cadre de cet effort, le CAC envisage favorablement l'occasion de travailler avec de nouveaux et divers commanditaires et de sensibiliser les décideurs de tous les ordres de gouvernement à la mission du CAC, soit celle de fournir les analyses et les preuves nécessaires pour étayer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au Canada. Et surtout, le CAC continuera d'accorder la plus grande priorité aux *Preuves avant tout*.

Experts bénévoles actifs en 2011-2012

Le comité d'experts sur les femmes dans la recherche universitaire[1]

- **Lorna Marsden**, C.M., O. Ont., présidente du comité, Présidente émérite et professeure, Université York (Toronto, Ont.)
- **Janice G. Dodd**, Professeure et chef de département, Physiologie; Études des femmes et des genres, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)
- **Nadia Ghazzali**, Professeure Titulaire, Département de mathématiques et de statistique, Chaire CRSNG–Industrielle Alliance pour les femmes en science et en génie au Québec, Université Laval (Québec, Qc)
- **Alison M. Konrad**, Professeure, Comportement organisationnel, Université Western Ontario; Chaire Corus Entertainment des femmes en gestion, Richard Ivey School of Business (London, Ont.)
- **Yvonne A. Lefebvre**, FCAHS, Vice-présidente (Recherche et affaires universitaires), Providence Health Care (PHC); Présidente, Institut de recherche du PHC; Doyenne associée à la recherche, Faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Geoffrey Oldham**, C.B.E., Professeur honoraire et ancien directeur, Science Policy Research Unit (SPRU), University of Sussex; Ancien délégué britannique, Commission des sciences et de la technique au service du développement des Nations Unies (Seaford, Royaume-Uni)
- **Lynne-Marie Postovit**, Professeure adjointe, Anatomie et biologie cellulaire, Université Western Ontario; Lauréate du Prix du meilleur jeune chercheur du Canada (London, Ont.)
- **Luisa Prista**, Chef de l'unité Techniques environnementales, Direction générale de la recherche de la Commission européenne (Bruxelles, Belgique)
- **Wendy J. Robbins**, Professeure titulaire au Département d'études anglaises et coordonnatrice du Programme des études féminines, Université du Nouveau-Brunswick; ancienne vice-présidente, Questions féministes, Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH) (Fredericton, N.-B.)
- **Pamela Robinson**, Professeure adjointe, École d'urbanisme et de planification régionale, Université Ryerson (Toronto, Ont.)
- **Rima Rozen**, MSRC, FCAHS, Vice-principale associée (Recherche et relations internationales); Professeure James McGill, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Karen Sobel**, Vice-présidente principale, durabilité des projets, Hydrocarbures et produits chimiques, SNC-Lavalin (Calgary, Alb.)
- **Veronica Strong-Boag**, FRSC, Professeure, Études des femmes et des genres et études éducatives, directrice fondatrice du Centre d'études des femmes et des genres, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Lorna Williams**, Professeure associée, Faculté d'éducation et Département de linguistique, Université de Victoria; Chaire de recherche du Canada sur la connaissance et l'apprentissage chez les Autochtones (Victoria, C.-B.)

[1] La liste des examinateurs mandatés de réaliser l'examen par des pairs de l'évaluation sur les femmes dans la recherche universitaire ne peut être publiée dans le rapport annuel 2011-2012 puisque l'évaluation n'est pas encore publiée.

- **Michael C. Wolfson**, FCAHS, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en systèmes de modélisation sur la santé de la population, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)

Comité d'experts sur l'eau des terres agricoles[2]

- **Howard Wheater**, président du comité, Titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur la sécurité de l'eau; Professeur, École de l'environnement et du développement durable et Département de génie civil et géologique; Collège d'ingénierie, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)
- **Elena Bennett**, Professeure adjointe, Département de sciences des ressources naturelles et École d'environnement de McGill, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Rob de Loë**, Chaire de recherche universitaire, Réglementation des eaux et gouvernance, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **Bob Friesen**, Président, Farmers of North America Strategic Agriculture Institute (FNA-STAG) (Ottawa, Ont.)
- **Kirk E. Hamilton**, Économiste principal, Groupe de recherche sur le développement, Banque mondiale (Washington, DC)
- **Lorne Hepworth**, Président, CropLife Canada (Ottawa, Ont.)
- **Dave McGee**, Gestionnaire principal en matière de politiques et de mise en œuvre, Alberta Environment (Lethbridge, Alb.)
- **Diane Parent**, Professeure titulaire et chercheuse, Département des sciences animales, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval (Québec, Qc)
- **John Pomeroy**, Chaire de recherche du Canada en ressources d'eau et en changement climatique, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)
- **David Rudolph**, Professeur, Département des sciences environnementales et de la Terre, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **Stephen R. Smith**, Professeur de systèmes de bioressources, Département de génie civil et de l'environnement, Collège impérial de Londres (Londres, Royaume-Uni)
- **Ronald Stewart**, MSRC, Professeur et directeur de département, Département de l'environnement et de la géographie, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)
- **P. Kim Sturgess**, MACG, Présidente-directrice générale et fondatrice, Alberta WaterSMART (Calgary, Alb.)
- **Barry Thompson**, Gestionnaire, Ressources agricoles durables, ministère de l'Agriculture, gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown, Î.-P.-É.)
- **Rene Van Acker**, Professeur, Département de l'agriculture végétale et doyen associé affecté aux relations externes, Collège de l'agriculture de l'Ontario, Université de Guelph (Guelph, Ont.)

[2] La liste des examinateurs mandatés de réaliser l'examen par des pairs de l'évaluation sur l'eau des terres agricoles ne peut être publiée dans le rapport annuel 2011-2012 puisque l'évaluation n'est pas encore publiée.

Le comité d'experts sur les approches d'évaluation des risques de la santé des animaux

*Affiliations en date de septembre 2011

- **Alastair Cribb**, président du comité, MACSS, Professeur et doyen, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Calgary (Calgary, Alb.)
- **Ian R. Dohoo**, MACSS, Professeur et directeur, Centre de la recherche en épidémiologie vétérinaire, Collège vétérinaire de l'Atlantique, Université de l'Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown, Î.-P.-É.)
- **Darrell Donahue**, Professeur, Collège d'ingénierie, Université de Maine (Orono, Maine)
- **John M. Fairbrother**, MACSS, Professeur, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal; Dirigeant du Laboratoire de référence pour l'*Escherichia coli* de l'OIE (Montréal, Qc)
- **Diane Frank**, Professeure agrégée à la faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal (Montréal, Qc)
- **David C. Hall**, Professeur agrégé à la Faculté de médecine vétérinaire, Université de Calgary (Calgary, Alb.)
- **H. Scott Hurd**, Professeur agrégé, Collège de Médecine Vétérinaire, Université de l'État d'Iowa; président du WHO Collaborating Centre for Risk Assessment and Hazard Identification in Foods of Animal Origin (Iowa City, Iowa)
- **Dennis Laycraft**, Vice-président exécutif, Canadian Cattlemen's Association (Calgary, Alb.)
- **Frederick A. Leighton**, Professeur, Collège Western de médecine vétérinaire, Université de la Saskatchewan, Directeur général du Centre canadien coopératif de la santé de la faune (Saskatoon, Sask.)
- **Thérèse Leroux**, Professeure titulaire, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal (Montréal, Qc)
- **Dirk Pfeiffer**, Professeur en épidémiologie vétérinaire au Royal Veterinary College; Directeur du Veterinary Epidemiology and Public Health Group dans le Département des sciences vétérinaires cliniques; Professeur honoraire à la London School of Hygiene and Tropical Medicine (North Mymms, Royaume-Uni)
- **Jan Sargeant**, Professeure, Collège vétérinaire de l'Ontario; Directrice du Centre de santé publique et zoonoses de l'Université de Guelph (Guelph, Ont.)

Pairs examinateurs du comité d'experts sur les approches d'évaluation des risques de la santé des animaux

*Affiliations en date de septembre 2011

- **John ApSimon**, Doyen, Faculté des affaires publiques, Université Carleton (Ottawa, Ont.)
- **Sam Beckett**, Directeur associé, Broadleaf Capital International Pty Ltd (Broadleaf) (Gundaroo, Australie)
- **Neil R. Cashman**, MACSS, Professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la neurodégénérescence et les anomalies de configuration protéique, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)

- **Stuart DeVries**, Président, Ontario Pork Industry Council; Directeur général, Total Swine Genetics Inc. (Stratford, Ont.)
- **Greg B. Douglas**, Vétérinaire en chef, gouvernement de la Saskatchewan (Regina, Sask.)
- **Emma Hartnett**, Directrice, Évaluation des risques pour la santé des animaux et des microbes, Risk Sciences International (Ottawa, Ont.)
- **Roger Morris**, Professeur émérite, Université de Massey; Directeur général, MorVet Limited (Masterton, Nouvelle-Zélande)
- **Howard Pharo**, Directeur, Groupe d'analyse des risques — Animaux; Division de la biosécurité du ministère de l'Agriculture et de l'Industrie forestière de la Nouvelle-Zélande (Wellington, Nouvelle-Zélande)
- **Crawford Revie**, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada et professeur en santé de la population, Collège vétérinaire de l'Atlantique, Université de l'Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown, Î.-P.-É.)
- **Bernard E. Rollin**, Professeur émérite de philosophie, de sciences biomédicales et de sciences animales, et bioéthicien, Université de l'État du Colorado (Fort Collins, Colorado)
- **Mo Salman**, Professeur d'épidémiologie vétérinaire et directeur, Institut de la santé de la population animale, Collège de médecine vétérinaire et des sciences biomédicales, Université de l'État du Colorado (Fort Collins, Colorado)
- **Daniel T. Scholl**, Professeur et directeur scientifique du Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal (Saint-Hyacinthe, Qc)
- **Bhagirath Singh**, MSRC, MACSS, Directeur, Centre d'immunologie humaine, et professeur, Département de microbiologie et d'immunologie, Université Western Ontario (London, Ont.)
- **Craig Stephen**, Professeur, Faculté de médecine vétérinaire et Faculté de médecine, Université de Calgary (Calgary, Alb.)
- **Barry Stemshorn**, Professionnel en résidence, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Deborah Whale**, Ancienne présidente, Conseil de l'industrie de la volaille (Guelph, ON)
- **Gary A. Wobeser**, Professeur émérite, Département de pathologie vétérinaire, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)
- Responsable de la supervision de l'examen des rapports : **Dr. Michel G. Bergeron**, MACSS, Directeur, Département de microbiologie et du Centre de recherche en infectiologie, Université Laval (Québec, Qc)

Comité d'experts sur les tests intégrés pour les pesticides

*Affiliations en date de janvier 2012

- **Leonard Ritter**, président du comité, Professeur émérite de toxicologie à l'École des sciences de l'environnement de l'Université de Guelph; Directeur général, Réseau canadien des centres de toxicologie (Guelph, Ont.)
- **Christopher P. Austin**, Directeur, National Institutes of Health, Chemical Genomics Center (Bethesda, Maryland)
- **John R. (Jack) Bend**, Professeur distingué, Département de pathologie, Département de physiologie et de pharmacologie, Département de pédiatrie, École Schulich de médecine et de médecine dentaire, Université Western Ontario (London, Ont.)
- **Conrad G. Brunk**, Professeur de philosophie, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- **Timothy Caulfield**, MSRC, MACSS, Professeur, Faculté de droit et École de santé publique, Directeur de recherche, Institut du droit de la santé, et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit et en politique de la santé, Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Vicki L. Dellarco**, Conseillère scientifique, Bureau des programmes sur les pesticides, Agence américaine de protection de l'environnement (Washington, District de Columbia)
- **Paul Demers**, Directeur, École de santé environnementale, Collège d'études interdisciplinaires, et professeur, École de santé des populations et de santé publique, Faculté de médecine, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Warren Foster**, Professeur, Département d'obstétrique et de gynécologie, Directeur, Centre de soins génésiques, Centre des sciences de la santé de l'Université McMaster (Hamilton, Ont.)
- **Claire Infante-Rivard**, Professeure, Département d'épidémiologie, de biostatistique et de santé au travail, Faculté de médecine, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Catherine Jumarie**, Professeure, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal (Montréal, Qc)
- **Sam Kacew**, Directeur adjoint, Toxicologie, Centre R. Samuel McLaughlin d'évaluation du risque sur la santé des populations, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Robert J. Kavlock**, Directeur, National Center for Computational Toxicology, Agence américaine de protection de l'environnement (Durham, Caroline du Nord)
- **Daniel Krewski**, Directeur, Centre R. Samuel McLaughlin d'évaluation du risque sur la santé des populations, Institut de recherche sur la santé des populations, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Paul G. Mezey**, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en modélisation et simulation scientifiques, Université Memorial (St. John's, T.-N.-L.)
- **Terry Schultz**, Professeur émérite, Département de médecine comparée, Collège de médecine vétérinaire, Université du Tennessee (Knoxville, Tennessee)

Pairs examinateurs du comité d'experts sur les tests intégrés pour les pesticides

* Affiliations en date de janvier 2012

- **Pierre Ayotte**, Professeur agrégé, Département de médecine sociale et préventive, et membre de l'unité de recherche en santé publique, Centre hospitalier universitaire de Québec, Université Laval (Ste-Foy, Qc)
- **Alan R. Boobis**, Professeur, Département de médecine, Collège impérial de Londres (Londres, Royaume Uni)
- **Gail Charnley**, Directrice, HealthRisk strategies (Washington, District de Columbia)
- **Mark Cronin**, Professeur, École de pharmacie et de chimie, Université Liverpool John Moores (Liverpool, Royaume Uni)
- **Julia Fentem**, Gestionnaire principale, Centre de la sécurité professionnelle et environnementale (SEAC), Unilever (Bedfordshire, Royaume Uni)
- **Claire A. Franklin**, Administratrice, The LifeLine Group (Anandale, Virginia)
- **Thomas Hartung**, Directeur, Centre pour les solutions de rechange aux tests sur les animaux, École Bloomberg de santé publique, Université Johns Hopkins (Baltimore, Maryland)
- **Michael P. Holsapple**, Directeur général, Institut de la santé et des sciences de l'environnement, Institut international des sciences de la vie (Washington, District de Columbia)
- **Kannan Krishnan**, Professeur, Département de santé environnementale et santé au travail, Faculté de médecine, Université de Montréal (Montréal, Qc)
- **Martin Stephens**, Associé de recherche principal, Centre pour les solutions de rechange aux tests sur les animaux, Université Johns Hopkins (Baltimore, Maryland)
- **Andrew Worth**, Directeur, Projet de toxicologie informatisée, Institut pour la santé et la protection des consommateurs, Commission européenne (Ispra, Italie)
- Responsable de la supervision de l'examen des rapports : **Dre Judith Hall**, O.C., MSRC, MACSS, Professeure, Pédiatrie et génétique médicale, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)

Comité d'experts sur le rendement scientifique et le financement de la recherche

- **Rita Colwell**, présidente du comité, Professeure distinguée, Université du Maryland à College Park et École Bloomberg de santé publique de l'Université Johns Hopkins; conseillère principale et présidente honoraire, Canon U.S. Life Sciences; Présidente et chef de la direction, CosmosID, Inc. (College Park, Maryland)
- **Max Blouw**, Recteur et vice-chancelier, Université Wilfrid-Laurier (Waterloo, Ont.)
- **Linda Butler**, Chercheuse invitée, Australian National University (ANU); Professeure auxiliaire, Université de Newcastle (Soldiers Point, Australie)
- **Susan E. Cozzens**, Professeure de politiques publiques, directrice du Centre de politiques et d'évaluation en matière de technologie, doyenne associée à la recherche, Collège Ivan Allen, Georgia Tech (Atlanta, Georgia)
- **Irwin Feller**, Scientifique principal invité, Association américaine pour l'avancement de la science (AAAS) (State College, Pennsylvanie)
- **Yves Gingras**, Professeur, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences, Université du Québec à Montréal (Montréal, Qc)
- **Jacques Hurtubise**, MSRC, Directeur, Département de mathématiques et statistique, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Gretchen Jordan**, Membre principal du personnel technique, Sandia National Laboratories (Albuquerque, Nouveau-Mexique)
- **John S. MacDonald**, O.C., MACG, Président, Day4 Energy, Inc. (Burnaby, C.-B.)
- **Marja Makarow**, Directrice générale, Fondation européenne de la science (Strasbourg, France); Professeure de biochimie appliquée et de biologie moléculaire, Université d'Helsinki (Helsinki, Finlande)
- **James (Jim) C. McGroddy**, Retraité, International Business Machines (IBM) (Briarcliff Manor, New York)
- **Tim McTiernan**, Président et vice-chancelier, Institut de technologie de l'Université de l'Ontario (Oshawa, Ont.)
- **Sir Keith O'Nions**, Recteur, Collège Impérial de Londres (Londres, Royaume-Uni)
- **René Simard**, O.C., MSRC, MACG, Professeur émérite, Université de Montréal (Montréal, Qc)
- **Alan E. Winter**, MACG, Président et chef de la direction, Genome British Columbia (Vancouver, C.-B.)
- **Ronald Woodward**, Président, Clockbuilder Consulting, Ltd.; Président émérite, Collège de Red Deer (Red Deer, Alb.)

Pairs examinateurs du comité d'experts sur le rendement scientifique et le financement de la recherche

- **Claire Donovan**, Maître de conférences, HERG, Université Brunel (Londres, Royaume-Uni)
- **Stevan Harnad**, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives, Université du Québec à Montréal (Montréal, QC)
- **Diana Hicks**, Professeure et présidente, Institut de technologie de Géorgie (Atlanta, Georgia)
- **Kari Kveseth**, Conseiller scientifique, Ambassade royale de Norvège (Beijing, Chine)
- **Cheryl Oros**, Fondateur et chef de la direction, Oros Consulting (Washington, District de Columbia)
- **Pekka Sinervo**, MSRC, Professeur, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **David Strangway**, O.C., MSRC, Président et chancelier, Université Quest (Squamish, C.-B.)
- **Robert Tijssen**, Professeur, Études en sciences et innovation, Université de Leiden (Leiden, Pays-Bas)
- **Don Wright**, Président, Institut de technologie de la Colombie-Britannique (Burnaby, C.-B.)
- Responsable de la supervision de l'examen des rapports: **Dre Judith Hall**, O.C., MSRC, MACSS, Professeure, Pédiatrie et génétique médicale, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)

Le comité d'experts sur l'état de la recherche-développement industrielle[3]

- **Kathleen E. Sendall**, MACG, présidente du comité, Administratrice, CGG Veritas (Paris, France); Administratrice, Enmax Corporation (Calgary, Alb.); Vice-présidente, Alberta Innovates — Solutions Énergétiques et Environnementales (Calgary, AB); Coprésidente, Groupe de travail de la fondation Asie-Pacifique/Canada Ouest (Calgary, Alb.)
- **Marcel Boyer**, Professeur, Centre interuniversitaire de recherche et analyse des organisations (CIRANO) (Montréal, Qc)
- **Kelly Cantwell**, Directrice principale de la stratégie et de la planification, Emera Inc. (Halifax, N.-É.)
- **Eric L. Cook**, Président-directeur général, Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (Fredericton, N.-B.)
- **Lisa Crossley**, Chef de la direction, VitalHub Corporation (Toronto, Ont.)
- **Sean Donnelly**, Vice-président, Technologie et amélioration continue, ArcelorMittal Dofasco (Hamilton, Ont.)
- **R.J. (Bob) Fessenden**, Membre de l'Institut d'économie publique de l'Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Camille Gagnon**, Président, Innovitech inc. (Montréal, Qc)
- **Claude Lajeunesse**, Ancien président et chef de la direction, Association des industries aérospatiales du Canada (Ottawa, Ont.)

[3] La liste des examinateurs mandatés de réaliser l'examen par des pairs de l'évaluation sur l'état de la recherche-développement industrielle ne peut être publiée dans le rapport annuel 2011-2012 puisque l'évaluation n'est pas encore publiée.

- **Hadi Mahabadi**, MACG, Membre de l'Académie canadienne du génie et président de CanWin Consulting Inc., Ancien vice-président et directeur à la retraite, Centre canadien de recherche Xerox (Mississauga, Ont.)
- **Pierre Mohnen**, Professeur, Université de Maastricht (Maastricht, Pays-Bas)
- **Ian de la Roche**, Professeur auxiliaire, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Harvey P. Weingarten**, Président et chef de la direction, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (Toronto, Ont.)
- **Rosemary Zigrossi**, Administratrice, Promontory Financial Group (Toronto, Ont.)

Le comité d'experts sur l'état de la science et de la technologie au Canada[4]

- **Eliot A. Phillipson**, MACSS, président du comité, Professeur émérite de médecine Sir John and Lady Eaton, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Neil Branda**, Professeur titulaire, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en science des matériaux; Directeur général, 4D LABS, Université Simon Fraser (Burnaby, C.-B.)
- **Eric L. Cook**, Président-directeur général, Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (Fredericton, N.-B.)
- **Pierre Côté**, Président, CÔTÉ Membrane Separation Ltd (Hamilton, Ont.)
- **Sara Diamond**, O.Ont., Présidente, Collège des arts et du design de l'Ontario (Toronto, Ont.)
- **Rosa M. Fernández**, Conseillère économique, ministère des Entreprises, de l'Innovation et des Compétences du Royaume-Uni (Londres, Royaume-Uni)
- **R.J. (Bob) Fessenden**, Associé de l'Institut d'économie publique, Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Fred Gault**, Professeur titulaire, UNU-MERIT (Maastricht, Pays-Bas); Professeur extraordinaire, Université de technologie de Tshwane (Pretoria, Afrique du Sud)
- **Gregory S. Kealey**, MSRC, Vice-recteur principal et vice-président à la recherche, Université du Nouveau-Brunswick (Fredericton, N.-B.)
- **Robert Luke**, Vice-président adjoint à la recherche et à l'innovation, Collège George-Brown (Toronto, Ont.)
- **Roderick R. McInnes**, C.M., O.Ont., MSRC, MACSS, Directeur, Institut Lady-Davis de la recherche médicale, Hôpital général juif; titulaire de la Chaire de recherche du Canada en neurogénétique et de la Chaire Alva de génétique humaine, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Janet L. Ronsky**, MACG, Professeure, École Schulich de génie et Faculté de kinésiologie, Université de Calgary; Directrice générale, Biovantage inc., Centre d'excellence en ingéniosité de l'Alberta (Calgary, Alb.)
- **Noralou Roos**, C.M., MSRC, Professeure, Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)

[4] La liste des examinateurs mandatés de réaliser l'examen par des pairs de l'évaluation sur l'état de la science et de la technologie au Canada ne peut être publiée dans le rapport annuel 2011-2012 puisque l'évaluation n'est pas encore publiée.

- **Jacquelyn Thayer Scott**, O.C., Professeure de gestion et stratégie organisationnelles, École de gestion Shannon; Ancienne présidente, Université du Cap Breton (Sydney, N.-É.)
- **Adel Sedra**, MSRC, MACG, Doyen, Faculté de génie, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **Luc Vinet**, Professeur de physique et ancien recteur, Université de Montréal (Montréal, Qc)
- **Lorraine M. A. Whale**, Gestionnaire de la recherche non conventionnelle, Shell Global Solutions (Canada) (Calgary, Alb.)
- **Jeffrey L.C. Wright**, C.M., Professeur distingué Carl B. Brown d'océanographie, Professeur de chimie et de biochimie, Université de la Caroline du Nord à Wilmington (Wilmington, Caroline du Nord)

Le comité d'experts sur les incidences socio-économiques des investissements dans l'innovation[5]

- **Esko Aho**, président du comité, Vice-président exécutif, Relations d'entreprise et responsabilité, Nokia; Ancien premier ministre de Finlande (Helsinki, Finlande)
- **William A.S. Buxton**, Chargé de recherche principal, Microsoft Research (Toronto, Ont.)
- **Martin Buxton**, Professeur, Économie de la santé, Université Brunel (Londres, Royaume-Uni)
- **Margaret Dalziel**, Professeure agrégée, École de gestion Telfer, Université d'Ottawa et co-fondatrice et VP à la recherche, The Evidence Network (Ottawa, Ont.)
- **A.E. (Ted) Dixon**, Vice-président, Science et technologie, fondateur et directeur, Huron Technologies International Inc.; professeur émérite, Département de physique, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **David Dolphin**, O.C., MSRC, Professeur émérite, Département de chimie, Université de la Colombie-Britannique; Ancien vice-président, Développement de la technologie, Quadra Logic Technologies (Vancouver, C.-B.)
- **Fred Gault**, Professeur honoraire, UNU-MERIT (Maastricht, Pays-Bas) et professeur extraordinaire, Université de technologie de Tshwane (Pretoria, Afrique du Sud)
- **Chaviva M. Hošek**, O.C., Président émérite, Institut canadien de recherches avancées (ICRA) (Toronto, Ont.)
- **Hadi Mahabadi**, MACG, Président, CanWin Consulting Inc.; Ancien vice-président et directeur à la retraite, Centre canadien de recherche Xerox (Mississauga, Ont.)
- **Vicki Saunders**, Conseillère principale, Programme de création en innovation sociale, MaRS Discovery District (Toronto, Ont.)
- **Pierre Therrien**, Directeur, Structure de marché et analyse des politiques-cadres, Direction générale de la recherche économique et de l'analyse des politiques, Industrie Canada (Ottawa, Ont.)
- **David B. Watters**, Président, Global Advantage Consulting Group (Ottawa, Ont.)
- **Stian Westlake**, Directeur exécutif, Politiques et recherches, Fondation nationale pour la technologie scientifique et les arts (Londres, Royaume-Uni)
- **David A. Wolfe**, Président de la chaire RBC sur les politiques publiques et économiques, École Munk pour les affaires mondiales, Université de Toronto (Toronto, Ont.)

[5] La liste des examinateurs mandatés de réaliser l'examen par des pairs de l'évaluation sur les incidences socio-économiques des investissements dans l'innovation ne peut être publiée dans le rapport annuel 2011-2012 puisque l'évaluation n'est pas encore publiée.

Comités n'entrant pas dans le cadre de l'accord de financement avec le gouvernement fédéral

Le comité d'experts sur le rôle stratégique du Canada en santé mondiale

*Affiliations en date de novembre 2011

- **Peter A. Singer**, OC, MSRC, MACSS, PDG, président du comité, Grands Défis Canada; Directeur, McLaughlin-Rotman Centre for Global Health, Réseau de santé universitaire et Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Lorne A. Babiuk**, OC, MSRC, MACSS, Vice-recteur à la recherche, Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Jenn Brenner**, Professeure clinicienne agrégée, Université de Calgary (Calgary, Alb.)
- **Lorna Jean Edmonds**, Directrice exécutive, Relations internationales, Université Western Ontario (London, Ont.)
- **Timothy Grant Evans**, Doyen, James P. Grant School of Public Health, Bangladesh Rural Advancement Committee, Université du Bangladesh (Dhaka, Bangladesh)
- **Michael R. Hayden**, CM, MSRC, MACSS, Directeur et scientifique principal Centre for Molecular Medicine and Therapeutics, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Jody Heymann**, Directrice fondatrice, Institut des politiques sociales et de la santé, Université McGill; titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la santé et les politiques sociales dans le monde (Montréal, Qc)
- **Prabhat Jha, MACSS**, Directeur fondateur, Centre for Global Health Research, Hôpital St. Michael's (Toronto, Ont.)
- **Aleksandra Leligdowicz**, Résidente en médecine interne, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Anita M. McGahan**, Doyenne associée à la recherche, directrice de thèse, professeure et titulaire de la Chaire Rotman en gestion, Rotman School of Management, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **James J. Orbinski**, OC, Professeur de médecine et de sciences politiques, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Jeff Reading**, MACSS, Professeur et directeur, Centre for Aboriginal Health Research, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- **Allan Ronald**, OC, MSRC, MACSS, Professeur émérite, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)
- **Nelson K. Sewankambo**, Professeur de médecine interne et principal, College of Health Sciences, Université Makerere (Kampala, Ouganda)
- **Peter Tugwell**, MACSS, Directeur, Centre de recherche sur la santé mondiale, Institut de recherche sur la santé des populations, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)

Pairs examinateurs du comité d'experts sur le rôle stratégique du Canada en santé mondiale

*Affiliations en date de novembre 2011

- **Zulfiqar Ahmed Bhutta**, Président fondateur et professeur, Division of Women and Child Health, Université Aga Khan (Karachi, Pakistan)
- **Arun Chockalingam**, Directeur, Office of Global Health, National Heart, Lung, and Blood Institute (Bethesda, Maryland)
- **Michel Chrétien**, OC, MSRC, MACSS, Scientifique émérite en maladies chroniques, Institut de recherche en santé d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Haile T. Debas**, Directeur, Global Health Institute, Université de la Californie, San Francisco (San Francisco, Californie)
- **Nick Drager**, Professeur honoraire en politiques sanitaires mondiales, London School of Hygiene and Tropical Medicine (Londres, Royaume-Uni); Professeur en application des politiques publiques et en diplomatie sur la santé mondiale, Université McGill (Montréal, Qc)
- **John W. Frank**, MACSS, Directeur, Scottish Collaboration for Public Health Research and Policy (Edinburgh, Royaume-Uni)
- **Paul Grand'Maison**, MACSS, Vice-doyen des études de médecine de premier cycle, Faculté de médecine et de sciences de la santé, Université de Sherbrooke (Sherbrooke, Qc)
- **Dianne Jean-François**, Directrice pour Haïti, Catholic Medical Mission Board (Port-au-Prince, Haïti)
- **Bartha Maria Knoppers**, OC, MACSS, Directrice, Centre de génomique et politiques, Faculté de médecine, Département de génétique humaine, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Elmer Alejandro Llanos Cuentas**, Professeur titulaire, Universidad Peruana Cayetano Heredia (Lima, Pérou)
- **Stuart M. MacLeod**, MACSS, Professeur, Département de pédiatrie, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Kathleen McLaughlin**, Directrice (associée principale), McKinsey & Company (Toronto, Ont.)
- **Clare Pain**, MSRC, Directrice du programme des traumatismes psychologiques, Hôpital Mount Sinai (Toronto, Ont.)
- **Jeffrey L. Sturchio**, Directeur général et président du conseil, Global Health Council (Washington, District de Columbia)
- **Kue Young**, CM, MACSS, Professeur et titulaire de la chaire TransCanada Pipelines, Dalla Lana School of Public Health, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- Responsables de la supervision de l'examen des rapports : **Dr John Cairns**, Professeur de médecine, Université de la Colombie-Britannique et **Susan McDaniel**, Professeure de sociologie et titulaire de la chaire de recherche Prentice en démographie et économie mondiales, Université de Lethbridge (Lethbridge, Alb.); et titulaire (niveau 1) de la Chaire de recherche du Canada sur la population mondiale et le cours de la vie.

Groupe cadre d'experts — Les sciences de la mer au Canada[6]

- **David B. Fissel**, président du groupe cadre, Président et scientifique principal, ASL Environmental Sciences Inc. (Victoria, C.-B.)
- **Marcel Babin**, Titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur la télédétection de la nouvelle frontière arctique du Canada, directeur du Laboratoire international Takuvik mixte ULaval-CNRS, Département de biologie, Université Laval (Québec, Qc)
- **Ralf Bachmayer**, Professeur agrégé, Faculté de génie et de science appliquée, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en technologie des océans, Université Memorial (St. John's, T.-N.-L)
- **Kenneth Denman**, MSRC, Professeur, École des sciences terrestres et océaniques; Scientifique principal, Réseau expérimental sous-marin VENUS, Université de Victoria (Victoria, C. -B.)
- **Eric Dewailly**, Professeur, Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Québec, Université Laval (Québec, Qc)
- **Kathryn M. Gillis**, Professeure, École des sciences terrestres et océaniques, doyenne associée, Faculté des sciences, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- **Louis Fortier**, O.C., Professeur titulaire, Département de biologie, Université Laval (Québec, Qc)
- **Roy Hyndman**, MSRC, Chercheur scientifique principal, Centre géoscientifique du Pacifique, Commission géologique du Canada; Professeur, École des sciences terrestres et océaniques, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- **Daniel Lane**, Professeur, École de gestion Telfer, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Marlon Lewis**, Professeur, Département d'océanographie, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **Robie Macdonald**, MSRC, Chercheur scientifique principal, Institut des sciences de la mer, Pêches et Océans Canada (Sidney, C.-B.)
- **Kate Moran**, Directrice, NEPTUNE Canada; Professeure émérite en océanographie, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- **Barbara Neis**, Professeure, Département de sociologie, Université Memorial; Codirectrice, SafetyNet (St. John, T.-N.-L.)
- **Mark Nuttall**, MSRC, Professeur, titulaire de la Chaire Henry Marshall Tory, Département d'anthropologie, Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Émilien Pelletier**, Professeur en océanographie chimique, Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie marine, Institut des sciences de la mer de Rimouski (Rimouski, Qc)
- **Lori Ridgeway**, Conseillère principale du sous-ministre délégué, Pêches et Océans Canada (Ottawa, On)
- **Stéphane Roussel**, Professeur, Département de science politique, Université du Québec à Montréal; Chaire de recherche du Canada sur les politiques étrangères et les politiques de défense canadiennes (Montréal, QC)

[6] La liste des examinateurs mandatés de réaliser l'examen par des pairs des Questions prioritaires de recherche canadienne en science de la mer ne peut être publiée dans le rapport annuel 2011-2012 puisque l'évaluation n'est pas encore publiée.

- **Paul Snelgrove**, Professeur, Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en systèmes océaniques froids et boréaux, Université Memorial (St. John, T.-N.-L.)
- **William J. Sutherland**, Professeur, titulaire de la Chaire de recherche Miriam Rothschild en biologie de conservation, Université de Cambridge (Cambridge, Royaume-Uni)
- **Curtis Suttle**, MSRC, Professeur de sciences terrestres et océaniques, microbiologie, immunologie et botanique et doyen associé des sciences, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Douglas Wallace**, Titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur la science et la technologie des océans (Halifax, N.-É.)
- **Melanie G. Wiber**, Professeure, Département d'anthropologie, Université du Nouveau-Brunswick (Fredericton, N.-B.)

Annexes

Annexe I – Conseil des académies canadiennes – Profil de l'organisme

Le Conseil des académies canadiennes est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Il a commencé ses activités en 2005.

Évaluations

Les sujets d'évaluation proposés dans le cadre des demandes du gouvernement du Canada sont choisis par le biais d'une procédure de concours pangouvernemental et sont soumis au CAC pour qu'il les examine. Les critères d'évaluation des sujets proposés sont les suivants :

Critères du gouvernement :

- La proposition est pertinente pour le programme d'action du ministère ou de l'organisme et du gouvernement.
- Le sujet d'évaluation est abordé à point nommé et le délai d'évaluation correspond aux besoins du ministère ou de l'organisme et du Canada.
- La valeur ajoutée fournie par le CAC est unique.
- Le sujet d'évaluation est une question scientifique qui a fait l'objet d'une concertation entre ministères, organismes et parties prenantes externes.

Critères du CAC :

- Le sujet est important pour le Canada et ses citoyens.
- Les experts en la matière peuvent être réunis et le délai proposé peut être respecté.
- L'état actuel des connaissances mérite d'être évalué.
- La science sous-tend la question et sa réponse.

Critères constituant un atout

- Le rapport est susceptible d'être consulté par un grand nombre de personnes à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement (p. ex., d'autres ordres de gouvernement ont un intérêt manifeste relativement à l'issue de l'évaluation).
- Le sujet est exclusivement lié à des enjeux canadiens.
- Le sujet correspond à un enjeu international et il est important de procéder maintenant à une évaluation canadienne de la question.

Le conseil des gouverneurs du CAC, avec l'aide d'un comité consultatif scientifique, veille à l'intégrité du processus d'évaluation. Il approuve formellement les questions à évaluer, la composition des comités d'experts, les budgets et les échéanciers des évaluations, de même que les processus d'examen des rapports d'évaluation.

Afin de garantir l'indépendance du processus d'évaluation, le commanditaire d'une évaluation donnée ne participe pas à son déroulement, n'a pas droit de regard sur les ébauches des rapports, et ne peut proposer des changements à un rapport avant sa parution. Les rapports d'évaluation font l'objet d'un processus formel d'examen par des pairs pour en garantir la qualité et l'objectivité. C'est au conseil des gouverneurs que revient la responsabilité d'autoriser la publication et la version définitive des rapports d'évaluation; il est conseillé, à cet égard, par le responsable de la supervision de l'examen des rapports, qui s'assure que les membres des comités d'experts ont bel et bien pris en compte les commentaires des examinateurs externes. Les versions définitives de tous les rapports sont publiées dans les deux langues officielles, sur le site Web du CAC, au www.sciencepourlepublic.ca, et peuvent être téléchargées gratuitement, assurant ainsi leur accessibilité publique.

Financement

Le CAC dispose d'un financement de 30 millions de dollars sur 10 ans accordé par le gouvernement du Canada. Cette subvention de lancement est destinée à financer le fonctionnement de base du CAC jusqu'au 31 mars 2015. Les conditions d'utilisation de ces fonds octroyés par le gouvernement sont définies dans une entente formelle de financement entre le CAC et le gouvernement du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie. Le CAC génère également des revenus dans le cadre d'évaluations réalisées à l'extérieur de cette entente de financement.

Structure et direction

Le CAC est dirigé par un conseil des gouverneurs composé de 12 membres, à qui revient la responsabilité de définir l'orientation stratégique de l'organisme, de s'assurer que le CAC réalise son mandat et de superviser son fonctionnement.

Les académies qui sont les membres fondateurs du CAC nomment deux gouverneurs chacune. Ces six gouverneurs nomment à leur tour deux gouverneurs supplémentaires issus du grand public. Le ministre de l'Industrie du Canada propose au conseil des gouverneurs quatre autres gouverneurs, qui sont ensuite nommés en vertu d'une résolution du conseil. Il est important de noter qu'afin de préserver l'indépendance du CAC vis-à-vis du gouvernement, la majorité des gouverneurs ne doivent pas avoir le statut de représentants du gouvernement du Canada (employés de la Couronne).

Le conseil des gouverneurs s'appuie, dans sa gestion du CAC, sur cinq comités :

- le comité de direction;
- le comité des finances et de la vérification financière;
- le comité des investissements;
- le comité des nominations, de la sélection et de la gestion;
- le comité des ressources humaines et de la rémunération.

Le CAC s'appuie, dans son travail, sur un comité consultatif scientifique dont les membres sont nommés par le conseil des gouverneurs. Ce comité conseille le CAC sur le contenu et les procédures qui sous-tendent la réalisation d'évaluations expertes, notamment en ce qui a trait aux questions suivantes :

- le choix de sujets pouvant éventuellement faire l'objet d'évaluations;
- la pertinence des sujets proposés au CAC en vue d'une évaluation d'experts;
- le mandat des comités d'experts indépendants qui effectuent les évaluations;
- la composition potentielle des comités d'experts;
- le processus d'examen par des pairs des ébauches de rapports d'évaluation;
- la publication des versions définitives des rapports d'évaluation de manière à en augmenter les retombées.

Les activités quotidiennes du CAC sont menées par un groupe d'employés restreint, sous la direction d'une présidente-directrice générale à temps plein. Le personnel du CAC offre son soutien aux comités d'experts sur le plan de la recherche et de la rédaction des rapports, de même que sur celui de la logistique de production des évaluations. Il offre également son soutien au comité consultatif scientifique, en particulier en ce qui a trait à l'analyse des sujets d'évaluation proposés, à la composition des comités d'experts et aux processus d'examen des rapports.

La liste des membres du conseil des gouverneurs, du comité consultatif scientifique et du personnel est présentée à l'annexe II.

Énoncé de politique d'investissement

La subvention de lancement du CAC est gérée, au nom du conseil des gouverneurs, par le comité des investissements. Le comité des investissements a retenu les services du cabinet Towers-Perrin inc., pour qu'il conseille le CAC dans l'élaboration d'un énoncé de politique d'investissement. Cet énoncé de politique a été formellement approuvé par le conseil des gouverneurs et est présenté à l'annexe IV. Par la suite, le CAC a confié au cabinet Phillips, Hager & North la gestion de ses investissements et a retenu la Fiducie Desjardins en tant que dépositaire.

États financiers : exercice financier se terminant le 31 mars 2011

Le CAC a retenu les services du cabinet comptable Parker Prins Lebano pour la vérification de ses résultats financiers pour l'exercice 2011-2012. Leur rapport, qui comprend les états financiers du CAC, se trouve à l'annexe III.

Revenus provenant d'autres sources

En 2011-2012, le CAC a élargi ses services d'évaluation en entreprenant deux projets qui ne découlaient pas de l'accord de financement avec le gouvernement du Canada. En novembre 2011, le Consortium universitaire canadien en océanographie (CCORU) a demandé au CAC de réaliser une évaluation portant sur l'océanographie au Canada et plus particulièrement sur les possibilités et les défis environnementaux, économiques et sociaux qui se présentent au regard des océans canadiens. De plus, en juillet 2011, le ministère ontarien du Développement économique et de l'Innovation a demandé au CAC de mener une évaluation sur les meilleures pratiques utilisées pour mesurer les retombées socioéconomiques et les incidences des investissements gouvernementaux dans les activités de recherche et d'innovation et de montrer comment ces pratiques pourraient s'appliquer au contexte ontarien.

Ressources humaines

En 2011-2012, le CAC a continué de s'engager dans la voie du succès quant au recrutement de personnel hautement qualifié par l'ajout de neuf membres à son équipe. Le CAC aborde la question des ressources humaines conformément aux valeurs définies dans son plan stratégique : l'excellence, l'indépendance, l'intégrité, la collaboration et l'innovation.

À la lumière de la taille modeste de l'organisme relativement à l'étendue de son mandat, il est clair que le CAC doit, en plus de se doter d'un personnel professionnel permanent, s'adjoindre des spécialistes de façon ponctuelle. Une façon d'y parvenir est le programme de stages pour étudiants de cycles supérieurs.

Le CAC a mis sur pied son programme de stages à la fin de 2009. À ce jour, sept stagiaires ont été engagés dans le cadre de ce programme qui a été conçu pour permettre aux participants d'acquérir une expérience pertinente dans le domaine de la science et de la politique publique. Les stagiaires ont ainsi l'occasion de travailler à la jonction du monde scientifique et de la société, et de déterminer par la même occasion s'ils ont la passion pour ce type de travail.

Stagiaires du CAC en 2012
De gauche à droite
Jonathan Solomon, Rebecca Chapman,
Jonathan Whiteley, James Capotosto

Annex II – Conseil des gouverneurs, comité consultatif scientifique et personnel du Conseil des académies canadiennes

Conseil des gouverneurs

(Au 31 mars 2012)

Elizabeth Parr-Johnston, C.M., présidente
Ancienne présidente de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université Mount Saint Vincent
Chester Basin, N.-É.

Henry Friesen, C.C., MSRC, MACSS, vice-président
Professeur émérite distingué
Membre du Centre pour les progrès de la médecine
Faculté de médecine de l'Université du Manitoba
Winnipeg, Man.

John Cairns, MACSS [1]
Professeur de médecine
Université de la Colombie-Britannique
Vancouver, C.-B.

Edna Einsiedel [2]
Professeure d'université et professeure des études de la communication
Université de Calgary
Calgary, Alb.

Marie D'Iorio, MSRC [1]
Directrice générale par interim
Institut national de nanotechnologie
Edmonton, Alb.

Richard Drouin, C.C.
Avocat, McCarthy Tétrault
Québec, Qc

Claude Jean
Premier vice-président et directeur général
DALSA Semiconducteur
Bromont, Qc

John Leggat, MACG
Expert-conseil associé
CFN Consultants
Ottawa, Ont.

Roderick A. Macdonald, MSRC [2]
Titulaire de la Chaire F.R. Scott en droit public et constitutionnel, Université McGill
Montréal, Qué

Preston Manning, C.C. [2]
Membre de l'Institut Fraser et président-directeur général
Manning Centre for Building Democracy
Calgary, Alb.

John McLaughlin, MACG [2]
Professeur de génie et président et vice-chancelier
Université du Nouveau-Brunswick
Fredericton, N.-B.

Tom Marrie, MACSS
Doyen de la Faculté de médecine
Université Dalhousie
Halifax, N.-É.

Jeremy McNeil, MSRC [1]
Département de biologie
Université Western Ontario
London, Ont.

Axel Meisen, MACG [1]
Président de Foresight
Alberta Innovates – Technology Futures
Edmonton, Alb.

Danial D.M. Wayner, MSRC [2]
Directeur général de l'Institut Steacie des sciences moléculaires
Conseil national de recherches du Canada
Ottawa, Ont.

Catharine Whiteside, MACSS [2]
Doyenne de la Faculté de médecine
Vice-rectrice aux relations avec les établissements de santé
Université de Toronto
Toronto, Ont.

---

1 Nommés au conseil des gouverneurs au cours de l'exercice financier 2011-20122
2 Ont quitté le conseil des gouverneurs au cours de l'exercice financier 2011-2012

Comité consultatif scientifique

(Au 31 mars 2012)

Tom Brzustowski, O.C., MSRC, MACG, président
Professeur, titulaire de la Chaire RBC Groupe financier en commercialisation de l'innovation
École de gestion Telfer
Université d'Ottawa
Ottawa, Ont.

Susan A. McDaniel, MSRC, vice-présidente
Professeure de sociologie
Titulaire de la Chaire de recherche Prentice en démographie et économie mondiales
Université de Lethbridge
Lethbridge, Alb.

Michel G. Bergeron, C.M., O.Q., MACSS
Professeur et directeur du Département de microbiologie et du Centre de recherche en infectiologie Université Laval
Québec, Qc

Murray S. Campbell [1]
Cadre supérieur du programme de recherche en analytique des affaires
Centre de recherche T.J. Watson d'IBM
Yorktown Heights, NY

Margaret Conrad, O.C., MSRC
Professeure émérite et professeure honoraire de recherche
Université du Nouveau-Brunswick
Fredericton, N.-B.

Marcel Côté
Associé fondateur
SECOR inc.
Montréal, Qc

Louis Fortier, O.C. [2]
Professeur titulaire
Département de biologie
Université Laval
Québec, QC

Jean Gray, C.M., FCAHS
Professeur émérite de médecine
Université Dalhousie
Halifax, N.-É.

Judith Hall, O.C., FRSC, FCAHS
Professeure de pédiatrie et de génétique médicale
Université de la Colombie-Britannique
Vancouver, C.-B.

John Hepburn, FRSC
Vice-recteur à la recherche et aux affaires internationales
Université de la Colombie-Britannique
Vancouver, C.-B.

L'honorable Donald J. Johnston [2]
Ancien secrétaire-général de l'OCDE
Montréal, Qc

Daniel Krewski
Professeur d'épidémiologie et de médecine communautaire et directeur scientifique
Centre R. Samuel McLaughlin d'évaluation du risque sur la santé des populations
Université d'Ottawa
Ottawa, Ont.

Norbert R. Morgenstern, C.M., FSRC, MACG
Professeur émérite en génie civil
Université de l'Alberta
Edmonton, Alb.

William Pulleyblank [2]
Professeur de recherches opérationnelles
Military Academy, West Point
New York, New-York

John P. Smol, MSRC
Codirecteur du laboratoire PEARL d'évaluation et de recherches paléo-écologiques en environnement
Université Queen's
Kingston, Ont.

Robert Watson [1]
Conseiller scientifique en chef au ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales
Londres, Royaume-Uni

Joseph D. Wright, FCAE
Ancien président-directeur général
Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers
Gibsons, C.-B.

---

1 Nommé au CCS au cours de l'exercice financier 2011-2012
2 Ont quitté le CCS au cours de l'exercice financier 2011-2012

Personnel du Conseil des académies canadiennes

(Au 31 mars 2012)

Elizabeth Dowdeswell
Présidente-directrice générale

Tom Bursey
Vice-président, services d'entreprise et directeur financier

Michelle Auger [1]
Coordonnatrice de programmes

Janet Bax
Directrice de programmes

Laura Bennett [1]
Chercheuse

Dane Berry
Associé de recherche

Anna Buczek [1]
Spécialiste en communications

Kristen Cucan
Coordonnatrice de programmes

Marc Dufresne
Associé de recherche, contrôleur de la qualité des traductions

Eleanor Fast
Directrice de programmes

Erin Hearty [1]
Coordonnatrice des services d'entreprise

Andrea Hopkins [1]
Coordonnatrice de programmes

Stefan Jungcurt [1]
Associé de recherche

Tim Krywulak
Directeur de programmes

Kelly Loverock
Coordonnatrice des communications et du site Web

Fiona McArthur [2]
Associée de recherche

Tracey McKinlay
Adjointe administrative de la présidente

Christina McMahon [2]
Coordonnatrice de programmes

Cate Meechan
Directrice des communications

Emmanuel Mongin
Associé de recherche

Nancy Neil
Gestionnaire des activités de bureau

Renata Osika [2]
Directrice de programmes

Samantha Rae
Gestionnaire des communications

Joe Rowsell [1]
Associé de recherche

Jacquelyne Schoemaker Holmes [1]
Associée de recherche

Wendy Shen
Coordonnatrice de programmes

Christina Stachulak
Directrice principale des programmes

Kori St. Cyr [1]
Associé de recherche

Maria Trainer [2]
Directrice de programmes

Weronika Zych [1]
Coordonnatrice de programmes

---

[1] Ont joint le CAC au cours de l'exercice financier 2011-2012
[2] Ont quitté le CAC au cours de l'exercice financier 2011-2012

Stagiaires du CAC en 2011-2012

James Capotosto (janvier 2012 à juillet 2012)
Rebecca Chapman (janvier 2012 à juillet 2012)
Hariyanto Darmawan (juillet 2011 à décembre 2011)
Olena Luskotova (juillet 2011 à décembre 2011)
Jonathan Solomon (janvier 2012 à juillet 2012)
Jonathan Whiteley (janvier 2012 à juillet 2012)

** Échelles de rémunération : pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2012, la rémunération s'est située dans les échelles salariales suivantes : gestionnaires du CAC (dirigeants) : présidente-directrice générale (180 000 $ à 230 000 $); vice-président aux services d'entreprise et directeur financier (110 000 à 170 000 $); directrice des communications (100 000 $ à 160 000 $). Employés dont la rémunération dépasse 100 000 $, y compris les honoraires, les commissions et autres avantages versés pendant l'année : directrice principale des programmes (100 000 $ à 130 000 $)*

Annexe III — États financiers : Exercice 2011-2012

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES — ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2012

	2012	2011
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	$ 818 961	$ 668 433
Placements	16 590 922	20 489 536
Comptes débiteurs (note 7)	487 387	344 760
Frais payés d'avance (note 10)	34 316	33 418
	17 931 586	21 536 147
IMMOBILISATIONS (note 4)	198 363	253 748
	$ 18 129 949	$ 21 789 895
PASSIF		
À COURT TERME		
Comptes créditeurs	$ 207 765	$ 88 971
REVENU REPORTÉES (note 5)	260 000	
CONTRIBUTIONS REPORTÉES (note 6)	17 662 184	21 700 924
ACTIFS NETS (note 8)		
	$ **18 129 949**	$ **21 789 895**

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES — ÉTAT DE L'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

	2012	2011
REVENUS		
Revenu de placement	$ 769 008	$ 1 039 810
Ajouter : subvention	3 921 220	2 928 991
Revenus d'autres sources	545 000	25 531
	5 235 228	**3 994 332**
DÉPENSES		
Amortissement	91 335	101 828
Consultants d'évaluation	311 847	230 930
Opérations centrales	323 642	298 820
Gouvernance	151 856	106 181
Consultants en placement	78 077	94 739
Réunions des panélistes	945 979	577 373
Publications	385 076	224 610
Charges locatives	394 708	378 384
Salaires et avantages	2 452 051	1 923 035
Autres activités	100 657	58 432
	$ **5 235 228**	**3 994 332**
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE		

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES — ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2012

	2012	2011
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	$	$
Éléments n'exigeant pas de mise de fonds :		
Amortissement	91 335	101 828
Perte latente (profit latent)	117 518	306 839
Changement net aux postes hors caisse liés aux opérations :		
Comptes débiteurs	(142 627)	(90 211)
Frais payés d'avance	(898)	8 381
Comptes créditeurs	118 794	(24 139)
Revenu reportées	260 000	
Contributions reportées	(4 038 740)	(3 235 830)
	(3 594 618)	(2 933 132)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Achat d'immobilisations	(35 950)	(78 254)
Rachat de placements	3 781 096	3 555 807
	3 745 146	3 477 553
AUGMENTATION NETTE DE TRÉSORERIE	**150 528**	**544 421**
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**668 433**	**124 012**
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	$ **818 961**	$ **668 433**

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES — NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

LE 31 MARS 2012

1. But de l'organisation

Le Conseil des académies canadiennes est un organisme sans but lucratif qui a été constitué en société en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en avril 2002 et qui a entrepris ses activités en 2005.

Ses principaux buts sont de fournir une source d'évaluations d'experts et de conseils fondés sur les preuves scientifiques appropriées au sujet de questions d'intérêt public et de donner à la population canadienne une voix sur la scène scientifique nationale et internationale.

2. Conventions comptables importantes

IMMOBILISATIONS

Dans le cas des biens immobilisés comprenant les meubles et accessoires, le matériel informatique, le logiciel et les améliorations locales, c'est le prix coûtant qui est indiqué. L'amortissement a été calculé comme suit selon la méthode de l'amortissement dégressif ou en ligne droite, la moitié de l'amortissement étant imputé à l'année d'acquisition :

Meubles et accessoires	30% par année
Ordinateurs et logiciel	45% par année
Améliorations locatives	10 ans

COMPTABILISATION DES REVENUS

L'organisation suit la méthode du report de l'impôt sur les contributions. Les contributions affectées sont reconnues en tant que revenus pour l'année au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont reconnues en tant que revenus à leur réception ou lorsqu'elles deviennent exigibles si le montant exigible peut être prévu raisonnablement et que sa réception est raisonnablement assurée.

PLACEMENTS

C'est la valeur au marché des placements qui est indiquée.

REVENU DE PLACEMENT

Le revenu de placement est comptabilisé au moment où il est gagné.

Le profit latent sur les placements est reconnu comme étant une augmentation des apports reportés tandis que le perte latente sur les placements est reconnu comme étant une diminution des apports reportés.

Le revenu de placement relié aux placements est comptabilisé comme revenu d'opération dans l'état de l'exploitation.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers présentés au sien de l'état de la situation financière se composent de l'encaisse, des placements, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs. Le Conseil ne posséde ou n'émet pas d'instruments financiers pour des fins spéculatives et ne posséde ou n'émet pas d'instruments financiers dérivés.

RISQUE DE TAUX INTÉRÊT

Le Conseil est sujet à certains risques de mouvement de trésorerie en raison de son portefeuille de placement.

Les obligations et le terme dépose, ayant une valeur marchande de 16 777 244 $, sont composées d'obligations du gouvernement du Canada, de gouvernements provinciaux et d'entreprise à leur valeur comptable de 16 878 269 $. Les obligations et le terme dépose viennent à échéance à différents moments entre le 1er juin 2012 et le 1er novembre 2017.

Les fonds laissés à même le compte de placements du courtier portent intérêts à divers taux qui fluctuent selon le taux préférentiel des banques.

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2012 Valeur nette	2011 Valeur nette
Meubles et accessoires	$ 363 115	$ 293 875	$ 69 240	$ 94 879
Ordinateurs et logiciel	295 184	213 851	81 333	101 903
Améliorations locatives	91 752	43 962	47 790	56 966
	$ 750 051	**$ 551 688**	**$ 198 363**	**$ 253 748**

5. Revenu reporté

Revenu reporté. Le Conseil a conclu une entente avec le ministère de la Recherche et de l'Innovation de l'Ontario afin de procéder à une évaluation en comité d'experts de l'économie ontarienne fondée sur le rendement et l'innovation. Pendant l'AF 2011-2012, le Conseil a reçu un montant initial de 450 000 $ pour effectuer cette évaluation. De ce montant, 260 000 $ ont été reportés à l'AF 2012-2013.

6. Contributions reportées

Les revenus tirés de subventions et revenus d'intérêts qui dépassent les dépenses sont différés de manière à compenser les dépenses d'années futures. Les apports reportés comprennent une perte cumulatif latente de 101 024 $ sur les placements (profit cumulatif latent de 2011 16 494 $).

7. Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs comprennent 95 000 $ de comptes clients, 192 376 $ de TPS à recevoir, et de 200 011 $ d'intérêts courus pour un total de 452 387 $.

8. Actifs nets

Le valeur des actifs nets de l'organisation est de zéro puisque tous les fonds reçus sout inscrits en tant que contributions reportées jusqu'à ce que les dépenses soient engageés.

9. Engagements

L'organisation a signé un bail à l'égard d'une période de dix années commençant le 1er février 2006 et des contrats à l'égard du matériel de bureau. L'organisation a conclu un deuxième bail au 1er janvier 2010 à l'égard de locaux attenants supplémentaires pour une période de trois années avec une option de reconduction pour deux autres années civiles. Les paiements annuels pour les quatre prochaines années seront les suivants :

2013	$ 459 385
2014	314 853
2015	314 853
2016	253 895

10. Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance consistent en loyer payé d'avance de 20 492 $, un dépôt d'hôtel de 4 000 $, assurance de responsabilité de 2 778 $, le dépôt de location de Banque d'art de 1 860 $, bail de photocopieuse de 2 171 $, frais d'affranchissement de 61 $, un contrat d'assistance logiciel de trois ans de 2 450 $, et police d'assurance commerciale de 504 $ pour un total de 34 316 $.

Annexe IV — Énoncé des politiques et des procédures de placement

Article I — Introduction

1.1 Le présent document constitue l'énoncé des politiques et des procédures de placement (la « politique ») applicable à l'actif de la caisse (la « caisse ») créée par le Conseil des académies canadiennes (le « CAC ») avec le produit d'une subvention de lancement de 30 millions de dollars du gouvernement du Canada.

1.2 La présente politique a pour objet de formuler les principes et les règles de placement ainsi que la procédure de suivi à appliquer pour répondre aux besoins et aux objectifs de la caisse, en conformité avec l'accord de financement (l'« accord de financement ») passé avec le ministre de l'Industrie au nom du gouvernement du Canada.

1.3 Tout gestionnaire de placements ou autre partie dispensant des services en rapport avec les placements de la caisse doit accepter la présente politique et en respecter les dispositions.

Article II — Administration

2.1 Le conseil des gouverneurs (le « conseil ») du CAC a la responsabilité finale de veiller à ce que la caisse soit investie et gérée conformément au principe de prudence.

2.2 Le conseil a la responsabilité de tous les aspects de l'administration de la caisse, incluant la présente politique. Le comité de placement (le « comité ») assiste le conseil dans l'exercice de ses responsabilités.

2.3 Le comité est constitué d'au moins trois gouverneurs qui ne sont ni des agents ni des employés du CAC. Les membres du comité doivent être compétents en matière financière et avoir une connaissance ou une expérience étendue dans le domaine du placement.

2.4 Le gardien des valeurs de la caisse (le « gardien de valeurs ») doit être une société fiduciaire dûment enregistrée au Canada ou une institution financière au Canada. L'actif de la caisse doit être séparé des autres éléments d'actif du CAC et détenu par le gardien de valeurs dans un ou des comptes distincts suivant une convention stipulant clairement que cet actif est détenu pour le CAC.

2.5 Lorsque le comité cherche à investir dans des fonds en gestion commune ou des fonds communs de placement (les « fonds communs ») admissibles pour les placements de la caisse, il doit s'assurer que la politique de placement desdits fonds communs est conforme à la présente politique.

2.6 Ni le comité ni aucun employé du CAC ne peuvent choisir des titres au nom de la caisse sauf pour la sélection de fonds communs ou de dépôts à court terme auprès d'une banque ou fiducie.

2.7 Le comité et le conseil peuvent faire appel à des experts pour certains aspects de l'administration de la caisse.

Article III — Rôles et responsabilités

Le comité

3.1 Le comité doit :

(a) recommander au conseil un énoncé écrit de politique de placement,

(b) recommander au conseil la nomination d'un ou de plusieurs conseillers externes indépendants qui lui fourniront des conseils en placement (le ou les « conseiller(s) en placement »),

(c) approuver une stratégie de placement et la revoir au moins une fois par année,

(d) recommander au conseil la nomination d'un ou de plusieurs gestionnaires professionnels indépendants de placements (le ou les « gestionnaire(s) ») pour les placements de la caisse,

(e) recommander au conseil la nomination d'un gardien de valeurs,

(f) informer régulièrement le conseil de tout risque financier important ou des pertes de placement importantes possibles,

(g) assurer le suivi des activités et du rendement de la caisse, et

(h) prendre toute autre décision qui pourrait être nécessaire pour se conformer aux dispositions de la présente politique.

Le conseil

3.2 Le conseil doit :

(a) approuver l'énoncé de la politique de placement,

(b) approuver la nomination d'un conseiller en placement,

(c) veiller à ce que des mécanismes appropriés de garde externe des valeurs soient établis pour la caisse, et

(d) revoir la politique au moins une fois par année.

Le gestionnaire

3.3 Le gestionnaire doit :

(a) placer l'actif qui lui est confié conformément à la présente politique et à la stratégie de placement,

(b) respecter les dispositions d'un accord de gestion des placements (l' « accord »),

(c) présenter par écrit au comité un rapport trimestriel traitant du rendement pour le trimestre, des avoirs investis et des opérations de placement, de la stratégie prévue pour le trimestre suivant, des écarts par rapport à la stratégie retenue le trimestre précédant et de sa conformité à la politique, à la stratégie de placement et à l'accord,

(d) fournir au comité au moment de sa nomination, et chaque fois que des changements se produisent par la suite, ses lignes directrices et marches à suivre en matière de normes professionnelles, conflits d'intérêts, contrôles internes et règles de négociation,

(e) informer le comité en continu de tout changement pertinent apporté à son organisation, son personnel ou ses procédures de placement, et

(f) se rendre disponible pour des réunions ou des discussions avec le comité selon des attentes raisonnables.

Le gardien de valeurs

3.4 Le gardien de valeurs doit :

(a) agir suivant les dispositions d'une convention de garde de valeurs,

(b) détenir la garde de l'actif de la caisse et exécuter les opérations,

(c) tenir les registres nécessaires pour assurer en tout temps la traçabilité des placements qui appartiennent à la caisse, et

(d) fournir des états financiers qui détaillent tous les changements relatifs à la valeur de la caisse.

Le conseiller en placement

3.5 Le conseiller en placement doit :

(a) préparer et présenter au comité un rapport sur la caisse et le rendement du gestionnaire au moins deux fois par année en se fondant sur des calculs indépendants du rendement des placements du gestionnaires,

(b) informer le comité des enjeux liés à la caisse et au gestionnaire quand ils se manifestent,

(c) conseiller le comité sur demande sur d'autres sujets qui peuvent être soulevés dans le contexte de la présente politique.

Article IV — Caractéristiques de la caisse

4.1 L'actif de la caisse provient d'une subvention de lancement accordée par le gouvernement du Canada pour financer les activités de base du CAC sur une période de dix ans. Il est de la responsabilité du CAC de voir à ce que les ressources financières de l'organisme soient suffisantes pour assurer la prestation d'évaluations crédibles, indépendantes et spécialisées de la science sous-tendant des grands enjeux d'intérêt public.

4.2 Selon les prévisions, les déboursements qu'exigeront les dépenses admissibles excèderont chaque année les intérêts et autres gains réalisés par la caisse de sorte que l'actif sera entièrement déboursé à la fin de la période de 10 années. Par conséquent, assurer une liquidité suffisante pour couvrir les dépenses constitue un facteur essentiel dans l'élaboration de la présente politique.

Article V — Catégories de placement admissibles

5.1 De temps à autre, et sous réserve de la présente politique, la caisse peut investir dans l'une ou la totalité des catégories et sous-catégories de placement suivantes, que ce soit directement ou par l'entremise de fonds communs détenant ces placements :

(a) « Titres à revenue fixe » :

- Obligations et billets émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les municipalités et les sociétés,

- titres adossés à des créances mobilières
- titres adossés à des prêts hypothécaires

(b) « Encaisse et équivalents (quasi-espèces) » :

- certificats de dépôt auprès de banques
- acceptations bancaires
- bons du Trésor, effets de commerce et autres titres à court terme

5.2 La caisse ne peut faire des placements ou autrement s'engager dans les catégories d'actif ou instruments suivants :

(a) actions émises par des sociétés quelles qu'elles soient,

(b) fonds spéculatifs ou fonds de fonds spéculatifs,

(c) instruments à revenu fixe ayant une cote de crédit moindre que A- auprès de Standard & Poors ou Fitch Ratings; A3 auprès de Moody's ou A- auprès de DBRS; les titres sans cote de crédit seront présumés avoir failli aux présentes cotes,

(d) produits dérivés ou tout instrument comprenant des produits dérivés ou en présentant les caractéristiques,

(e) valeurs mobilières non négociables,

(f) marchandises,

(g) vente renversible contre des valeurs libélées dont la détention n'est pas autorisé dans le portefeuille, et

(h) opérations sur marge ou toute forme d'opération de levier financier.

5.3 L'actif de la caisse ne peut être placé directement ou indirectement dans des titres d'une personne désignée par le règlement d'application de la résolution des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme, ou prêté ou utilisé pour le bénéfice d'une telle personne.

5.4 Aucune partie de la caisse ne peut être placée dans des valeurs libellées en devises autres que canadiennes.

Article VI — Répartition de l'actif

6.1 L'objectif fondamental est de réduire l'incertitude quant à la capacité de la caisse de respecter un échéancier de déboursement qui couvre les dépenses admissibles. La maximisation du rendement est un objectif secondaire. Les objectifs fondant la conception de la présente politique sont de :

(a) maintenir la sécurité du capital,

(b) assurer une protection adéquate contre l'inflation, et

(c) maximiser le rendement des placements dans les limites imposées par l'accord de financement.

6.2 Les échéances et les durées des placements doivent être raisonnablement assorties à la courbe des déboursements prévue pour la caisse. Dans la mesure où le calendrier des déboursements n'est pas connu, les placements doivent être investis dans des titres d'une durée à l'échéance d'une année ou moins.

6.3 La répartition prévue par la politique entre les avoirs en encaisse et équivalents et les titres à revenu fixe variera avec le temps pour tenir compte des déboursements prévus et de l'horizon résiduel de placement.

6.4 Le rendement de la caisse sera évalué suivant un univers de référence, fondé sur les indices de Scotia Capital pondérés pour refléter approximativement la durée des déboursements.

6.5 Les risques que court le CAC comprennent :

(a) le risque que les rendements à long terme des marchés ne soient pas conformes aux attentes,

(b) le risque de volatilité annuelle des rendements, ce qui signifie que, dans une année donnée, le rendement obtenu puisse être très différent du rendement attendu (le rendement obtenu peut aussi être négatif), et

(c) dans la mesure où un style de gestion actif est utilisé, le risque que le rendement additionnel attendu d'une gestion active par rapport à une gestion passive ne soit pas réalisé, ou qu'il soit négatif.

Article VII — Diversification du portefeuille et restrictions

7.1 La caisse conservera un niveau prudent de diversification, sous réserve des exclusions définies aux paragraphes 5.2, 5.3 et 5.4 et des limites ci-dessous établies selon la valeur marchande de la caisse.

7.2 Pour le portefeuille de titres à revenu fixe de la caisse :

(a) Tous les titres doivent être facilement négociables.

(b) Pas plus de 10 % de la caisse ne doit être investi dans les titres d'un même émetteur, ou de deux entités affiliées ou plus, à l'exception de ceux émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou une province canadienne ayant une cote de crédit de « A » ou plus.

(c) Pas plus de 20 % de la caisse ne doit être investi dans des titres détenant une cote de crédit de « A » (y compris toutes les sous-catégories de cette cote) d'au moins une des agences reconnues de cotation des titres.

(d) Pas plus de 70 % de la caisse ne doit être investi dans des titres détenant une cote de crédit de « AA » (y compris toutes les sous-catégories de cette cote) d'au moins une des agences reconnues de cotation des titres.

(e) Pas plus de 80 % de la caisse ne doit être investi dans des titres qui ne sont pas émis ou entièrement reconnus et garantis par le gouvernement du Canada ou par une province.

(f) Les titres adossés à des créances mobilières doivent être cotés par une agence de cotation des États-Unis pour en assurer la liquidité.

(g) Les titres adossés à des prêts hypothécaires doivent être pleinement garantis par le gouvernement du Canada ou une province canadienne ayant une cote de crédit de « A » ou plus.

7.3 Tous les placements de la caisse en quasi-espèces doivent avoir une cote de crédit minimale de « R-1 » (faible) ou l'équivalent et être facilement négociables ou rachetables.

7.4 Toutes les cotes de crédit des titres d'emprunt se fondent sur les côtes définies par le Dominion Bond Rating Service (DBRS) ou des cotes équivalentes définies par d'autres grandes agences de cotation des titres. Dans

le cas des titres cotés par plusieurs agences, c'est la cote la plus faible accordée par une grande agence de cotation des titres qui doit être retenue.

7.5 Si la cote de crédit d'un titre chute sous le niveau acceptable après l'achat, le gestionnaire doit retirer le titre de la caisse dès que possible, en prenant garde toutefois de ne pas compromettre le rendement indûment. Le gestionnaire doit informer le comité sans délai par écrit lorsqu'un tel changement de cotation résulte en un défaut de conformité.

Article VIII — Prêts et emprunts

8.1 Aucune portion de la caisse ne peut être prêtée à une tierce partie, autrement que par l'achat de titres qui répondent aux exigences de la présente politique pour les placements en revenu fixe ou en quasi-espèces.

8.2 Le gestionnaire ne peut emprunter ni donner en garantie ou grever tout élément d'actif de la caisse, sauf en cas de découvert temporaire se produisant dans le cours normal de la gestion quotidienne du portefeuille.

Artcle IX — Évaluation de placements

9.1 Les placements en titres négociables doivent être évalués à leur valeur marchande par le gardien de valeurs, au moins une fois par mois.

9.2 Les placements dans des fonds communs doivent être évalués à la valeur des unités au moins une fois par mois par le gardien de valeurs desdits fonds communs. Le gardien de valeurs de la caisse a la responsabilité de demander et d'enregistrer la valeur des unités sur une base mensuelle.

Article X - Conflits d'intérêts

10.1 Tout membre du comité ou tout agent ou conseiller du comité, ou toute personne engagée pour effectuer les placements ou l'administration de la caisse, qui a ou qui acquiert un intérêt important, direct ou indirect, dans toute affaire concernant la caisse, ou qui pourrait tirer un avantage certain de la connaissance des avoirs investis par la caisse ou des décisions de placement de la caisse, ou de sa participation à celles-ci ou en vertu de celles-ci, doit informer par écrit dans les meilleurs délais le président du comité du conflit d'intérêts possible. Le président doit à son tour en aviser immédiatement tous les membres du comité et le comité doit décider des mesures à prendre. Ladite personne doit s'abstenir par la suite de prendre toute décision concernant l'objet du conflit, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par une décision unanime des autres membres du comité.

10.2 Tout gestionnaire doit fournir au comité ses lignes directrices internes concernant l'achat de titres de membres de sa propre organisation, de sociétés affiliées ou d'entités dans lesquelles le gestionnaire ou ses sociétés affiliées possèdent d'importants intérêts ou dans lesquelles tout employé du gestionnaire, ou le conjoint ou les enfants dudit employé possèdent d'importants investissements.

10.3 Toute divulgation d'intérêt en vertu du présent article doit être consignée au procès-verbal de la réunion applicable du comité.

10.4 Tout manquement par une personne au respect des règles énoncées dans le présent article ne doit pas, en lui-même, annuler toute décision, contrat ou autre affaire.

10.5 Le comité doit s'assurer qu'il existe des règles appropriées touchant les conflits d'intérêts et qu'elles sont respectées par tout gestionnaire. Au minimum, il est attendu que le code de déontologie et les normes de conduite professionnelle adoptés par le CFA Institute doivent s'appliquer à tout gestionnaire.

Article XI — Suivi

11.1 Le comité, en collaboration avec son conseiller en placement, doit revoir régulièrement, au besoin, et au moins une fois par année :

(a) l'actif et les flux monétaires nets de la caisse,

(b) le rendement des placements et la gestion de la caisse et le rendement du gestionnaire par rapport aux objectifs de la politique et la stratégie de placement;

(c) les avoirs en portefeuille;

(d) les honoraires et frais associés à la gestion de la caisse; et

(e) la conformité avec la présente politique et la stratégie de placement.

À la suite d'une telle revue, le comité doit prendre les mesures qu'il juge prudentes et appropriées.

11.2 Le comité, en collaboration avec son conseiller en placement, doit se réunir avec le gestionnaire au moins une fois par année pour discuter du rendement des placements, des stratégies de placement, des rendements futurs espérés et de toute modification dans l'organisation du gestionnaire, ses procédures de placement et son personnel professionnel.

11.3 Le comité doit évaluer si toute information découverte lors des activités de suivi ci-dessus requiert une communication au Conseil.

Article XII — Révision de la politique

12.1 La présente politique doit être réexaminée au moins une fois par année pour déterminer si des modifications sont nécessaires ou souhaitables. Cette révision doit inclure, mais sans être limité à :

(a) des changements dans les dépenses projetées de la caisse,

(b) des révisions dans le rapport risque-rendement à long terme prévu,

(c) des changements dans les objectifs financiers et la tolérance à l'égard du risque financier du CAC,

(d) des lacunes dans la politique qui se manifestent dans sa mise en application, et

(e) des recommandations d'un gestionnaire.